

La culture au cœur de nos vies

STRATÉGIE CULTURELLE

SAINT-PACÔME 2016-2020

29 Février 2016

L'élaboration et la rédaction du présent document ont été possibles grâce à la participation des membres du comité de la culture de Saint-Pacôme :

Présidente : Johanne Dubé, conseillère municipale de Saint-Pacôme

André Bernier, enseignant retraité

Caroline Bolieu, photographe

Louise Chamberland, enseignante retraitée

Doris Girard, administratrice d'État retraitée

Pierre Lévesque, enseignant retraité

Yvonne Tremblay, agente de développement, municipalité de Saint-Pacôme

Recherches et entrevues : membres du comité de la culture

Rédaction¹ : Doris Girard en collaboration avec Johanne Dubé et André Bernier

Révision : André Bernier

SOMMAIRE.....6

SAINT-PACÔME	8
PRINCIPALES INITIATIVES CULTURELLES DÉVELOPPÉES OU APPUYÉES PAR LA MUNICIPALITÉ	
.....	10
LE PATRIMOINE	10
LE BELVÉDÈRE DE LA CROIX.....	12
FIL ROUGE : AMORCE DE MISE EN LUMIÈRE.....	12
REGISTRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC.....	13
LE MOULIN CASGRAIN-LEVESQUE	14
LE SITE DES VILLAS KING ET HARDING ET DU CIMETIÈRE FAMILIAL KING ET HARDING	15
L'ANCIEN MAGASIN GÉNÉRAL NORBERT-DIONNE	15
RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC	15
L'ÉGLISE PAROISSIALE ET LE MONUMENT DU SACRÉ-CŒUR	15
LE PRESBYTÈRE	16
LA LECTURE	16
LA SOCIÉTÉ DU ROMAN POLICIER.....	16
LA BIBLIOTHÈQUE MATHILDE-MASSÉ.....	17
L'ÉQUIPE	19
LES INDICATEURS.....	19
L'OFFRE.....	19
LA DEMANDE	20
LE LIVRE NUMÉRIQUE.....	21
LES DÉPENSES EN CULTURE	22
LES INVESTISSEMENTS & LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE.....	23
L'ENVIRONNEMENT	25
DES OCCASIONS, DES ÉCUEILS ET DES CONDITIONS	30
LA PROPOSITION	33
<i>DÉFI N° 1 : CULTURE ET INTERVENTIONS DURABLES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT</i>	33
<i>DÉFI N° 2 : CONNAISSANCES ET VALORISATION</i>	34
<i>DÉFI N° 3 : ACCÈS ET EXPÉRIENCE</i>	36
<i>DÉFI N° 4 : RECONNAISSANCE ET INCLUSION</i>	37
<i>DÉFI N° 5 : ADAPTATION DES INTERVENTIONS</i>	38
LISTE DES MESURES	40
LISTE DES TABLEAUX	41

¹ Tout au long du présent document, le masculin est utilisé dans son sens générique pour représenter les deux genres, de façon à en faciliter la lecture. Malgré une révision linguistique serrée, le lecteur pardonnera d'éventuelles coquilles.

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

APBVQ	Association des plus beaux villages du Québec
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BiblioPresto	Gestionnaire de la plateforme de prêts de livres numériques pour les bibliothèques publiques québécoises
CCU	Comité consultatif d'urbanisme
CLP	Conseil local du patrimoine
CPC	Comité permanent de la culture de Saint-Pacôme
CRSBP	Centre régional de services aux bibliothèques publiques
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MRC	Municipalité régionale de comté
OMT	Organisation mondiale du tourisme
PIIA	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles
VVAP	Villes et villages d'art et de patrimoine

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE LA CULTURE

Le comité de la culture est né du désir de personnes engagées à faire rayonner la culture au sein de notre communauté et de la volonté du conseil municipal de se doter d'une vision et d'orientations visant à encadrer le développement culturel de la municipalité. Désireux d'offrir aux citoyens l'occasion de renouer avec la richesse de la vie culturelle et du patrimoine de notre beau village et de se l'approprier, le conseil a confié au comité le mandat d'élaborer une proposition visant un développement culturel durable.

Je vous laisse découvrir au fil des pages qui suivent la démarche adoptée, les constats partagés, les défis identifiés ainsi que les objectifs et les projets qui les sous-tendent.

Les membres du comité ont d'abord cherché à comprendre les rôles et pouvoirs de la municipalité et ceux de la MRC en matière de culture ainsi que les politiques culturelles du gouvernement du Québec. Ils ont rencontré les artistes, les artisans et les entrepreneurs culturels et colligé des informations de toute nature afin de les intégrer à leurs réflexions.

Appuyée de recherches, statistiques et informations, la stratégie culturelle proposée est le fruit d'une réflexion inspirée d'abord par les citoyens ayant participé au Forum de mai 2014 sur l'avenir de Saint-Pacôme puis par les artistes, les artisans et tous ceux qui ont été consultés.

Avant que la stratégie n'ait été achevée et approuvée par le conseil, certaines initiatives inspirées des travaux menés par le comité ont été amorcées ou encore réalisées. Pour le conseil, l'intérêt de saisir ces occasions a alors primé sur le travail de rédaction en cours. Ce faisant, il acceptait de reporter de quelques mois la date de dépôt du présent document.

Ce mandat n'a pu être réalisé sans que le comité fasse appel à de nombreuses personnes qui ont alimenté les travaux de même que le sens des recommandations. Je tiens à leur exprimer notre reconnaissance, ce projet n'aurait pas été possible sans leur participation.

En terminant, je remercie sincèrement les membres du comité qui offrent généreusement leur temps et leur expertise pour développer la vie culturelle, en faire la promotion et encourager la participation du plus grand nombre.

C'est avec fierté que nous déposons le résultat du travail de toute une équipe ayant cherché à mieux comprendre comment se vit la culture chez nous. Nous espérons qu'il satisfera les attentes et qu'il insufflera l'enthousiasme nécessaire à la mise en œuvre des nouvelles initiatives.

Bonne lecture.

La présidente du comité permanent de la culture de Saint-Pacôme,

Johanne Dubé

SOMMAIRE

La démonstration du rôle pivot de la culture dans le développement des communautés n'est plus à faire. Son potentiel est reconnu et affirmé dans les plus importants forums. Dans ce contexte, les décideurs tentent de mettre en place des programmes ou des mesures qui visent à développer l'offre culturelle sur leurs territoires et ils invitent les citoyens à s'y intéresser.

De quels atouts disposent les municipalités ? Quels repères ont-elles pour faire des choix ? Les artistes pourraient-ils y être davantage soutenus ? Comment mettre en valeur ce qui les distingue ?

Si l'état des finances publiques et l'accès aux compétences spécialisées représentent des défis, la reconnaissance de la culture comme axe majeur de développement des municipalités et l'élargissement de la définition de patrimoine sont des atouts qui soutiennent la réalisation de certaines mesures proposées. De la même manière, les particularités du portrait démographique local, la recherche d'authenticité qui valorise le tourisme culturel et le soutien des élus sont des réalités qui appuient la mise en œuvre de la Stratégie.

Durant l'élaboration du présent document, une attention particulière a été portée aux grands courants actuels et quelques initiatives, s'appuyant sur le potentiel offert par les technologies numériques, ont été imaginées. L'instantanéité devient la norme et le contenu est plus accessible que jamais. Pour les professionnels de la culture, les nombreux changements induits par l'avènement du numérique modifient la pratique et les marchés. Ce passage change la donne dans tous les secteurs. Les modèles traditionnels ne sont plus adaptés, les modes de création, de production et de diffusion se transforment.

Les défis de la connaissance, de la communication et de la gestion se posent dans tous les secteurs de l'action culturelle. Il est important que l'offre soit améliorée et valorisée. On doit également en faire une promotion adéquate et dynamique pour tirer son épingle du jeu.

Dès le début des travaux du comité, deux axes porteurs se sont imposés. Le premier s'appuie sur le patrimoine, secteur en plein essor, qui permet la découverte de l'histoire ou encore la mise en valeur des particularités du milieu. Le second axe s'articule autour de la promotion de la lecture avec les acquis que constituent l'expérience de la bibliothèque Mathilde-Massé et celle de la Société du roman policier.

Saint-Pacôme est un inspirant musée à ciel ouvert. Cette réalité oriente vers des formules souples, peu coûteuses et adaptables comme des petites places aménagées et bien réparties, des circuits pédestres, des guides de découvertes ou des programmes de diffusion et d'animation. FIL ROUGE² qui vise la mise en valeur des particularités locales par la création de circuits de panneaux grand format, extérieurs et durables, offre à la municipalité une solution sur mesure qui permet aux Pacômiens de redécouvrir leur patrimoine tout autant que leur environnement immédiat et actuel.

² Réseau de circuits d'exploration qui tient son appellation de l'expression utilisée par Goethe en 1809 dans son roman *Les affinités électives*. « *Tous les cordages de la flotte royale, du plus fort au plus faible, sont tressés de telle sorte qu'un FIL ROUGE les parcourt tout entiers [sic] qu'on ne peut l'en extraire, sans que l'ensemble se défasse, et le plus petit fragment permet encore de reconnaître qu'ils appartiennent à la couronne* ».

Quelques bâtiments et sites font la fierté des citoyens et le centre du village, dans son ensemble, représente un précieux patrimoine. La municipalité a développé ou appuyé différentes initiatives au fil des ans pour la plupart concentrées dans ce secteur. Ces lieux et ces espaces ont été façonnés par les gens qui ont vécu ici et leur implication conditionne la préservation du patrimoine local. Il faudra trouver les bons moyens pour que tous se l'approprient.

Le patrimoine représente davantage que ce qui est exploité. Les gens sont motivés à le découvrir, mais peu de visiteurs se rendent sur les sites. Le défi consiste à mieux les accueillir et à améliorer la promotion en considérant le fait que de nos jours, la majorité des visiteurs choisissent leur destination en consultant des sites Internet.

L'intérêt des touristes est démontré. Saint-Pacôme est favorisé en étant situé sur le trajet des grandes vacances de milliers de Québécois et des touristes de toute provenance. Le patrimoine constitue un des volets qu'ils convoitent le plus. Mais, actuellement, leur venue n'est pas facilitée pas plus que la qualité de leur expérience s'ils choisissent de s'arrêter ici. Livrés à eux-mêmes, ils cherchent les points d'informations, les routes, les lieux dont ils ont entendu parler.

Pour ce qui est de la lecture, le privilège d'avoir accès à une bibliothèque accueillante, moderne et bien équipée ainsi que le succès du prix Saint-Pacôme du roman policier sont à souligner bien que certains éléments puissent être enrichis ou différemment soutenus.

Les usagers fréquentent la Bibliothèque municipale quand elle est ouverte c'est-à-dire six heures par semaine. L'augmentation des heures d'ouverture doit être examinée sous l'angle de l'utilisation et de l'accès. Le fait qu'elle soit si peu accessible remet en question la polyvalence du lieu et sa multifonctionnalité. Il n'est pas uniquement question des plages restreintes d'accès à la bibliothèque, mais de l'accès au principal espace public culturel de Saint-Pacôme.

Comme de nombreuses localités de même taille, la bibliothèque constitue de loin le poste le plus important en matière de dépenses culturelles. L'importance des sommes consacrées à son réaménagement et à son fonctionnement annuel et le peu de ressources réellement disponibles pour développer de nouvelles initiatives culturelles accentuent l'obligation de trouver les moyens pour utiliser à meilleur escient cet espace « communautaire ».

Les pratiques de lecture changent. On s'inquiète du fait que les jeunes lisent moins mais il semble qu'en fait ils lisent autrement. Leur engouement pour les technologies indique la voie et le livre sur support numérique, sans être la panacée, offre une alternative pouvant soutenir leur intérêt face à la lecture. La promotion ciblée du prêt numérique, qui se rend à l'utilisateur plutôt que l'inverse, par la bibliothèque pourrait bien faire une différence.

Le prix Saint-Pacôme du roman policier, quant à lui, est né en 2000, quand un petit groupe de gens soucieux d'assurer une visibilité à Saint-Pacôme a suggéré la formation d'une « société » responsable d'un concours visant à récompenser les meilleurs auteurs québécois de romans policiers. Au fil des ans, le prix a acquis une réputation enviable dans le domaine du roman policier et a contribué à l'essor du genre au Québec, tout en assurant une visibilité à la municipalité. Par conséquent, afin d'en assurer la pérennité, la société a besoin, entre autres, de pouvoir compter sur l'assurance d'un soutien financier régulier de la part de la municipalité.

Nous espérons que la stratégie culturelle (la Stratégie) proposée contribue à envisager l'avenir avec confiance, sans laisser le hasard déterminer ce qui sera réalisé. Nous l'avons souhaitée

SAINT-PACÔME - STRATÉGIE CULTURELLE 2016-2020

ambitieuse dans la vision qu'elle articule et les évolutions qu'elle anticipe tout en étant modeste dans les moyens qu'elle propose.

Elle mise sur les alliances et sur l'ouverture plutôt que sur le repli et s'appuie sur la collaboration avec les artistes et artisans, mais également avec les travailleurs culturels et les milieux. La proposition s'adapte à son environnement tout en visant l'amélioration de ce qui existe. Au profit des citoyens, elle propose du changement, engage et a des conséquences.

La Stratégie repose sur cinq piliers, cinq défis eux-mêmes assortis d'objectifs et de mesures associées présentés au dernier chapitre. Sur 35 initiatives proposées, une dizaine sont déjà réalisées³, ou seront complétées bientôt, et près du tiers sont en cours de réalisation. Sa mise en œuvre est bel et bien engagée.

SAINT-PACÔME

Lieu unique, sa topographie explique son charme, mais aussi son histoire. Arrimé aux abords de la rivière Ouelle, dans le Piémont, le village jouit d'une nature généreuse, en retrait de la plaine. Situé le long de son affluent, il a participé à l'évolution de la région et les industries qui s'y sont développées ont contribué à l'exploitation de l'arrière-pays.

Saint-Pacôme est reconnu pour la qualité de vie qu'il offre. En campagne et à courte distance des centres urbains, une bonne partie de son économie repose sur le plein air. Les équipements et les activités récréatives constituent de réels attraits pour les citoyens de la localité et ceux de la région. Saint-Pacôme est bien desservi par les commerces de proximité et des soins de santé de qualité sont accessibles.

L'environnement immédiat compte des établissements performants qui accompagnent les enfants dans leur parcours scolaire et leur offrent la possibilité de s'initier à l'activité culturelle à même le cursus scolaire. L'école Destroismaisons propose des cours de musique et de danse au grand public. À souligner : Saint-Pacôme fournit le plus gros contingent d'élèves de cette école⁴.

Petit village de contrastes, entre la montagne et la rivière, entre le haut et le bas de la côte, entre catholiques et protestants, entre pauvreté et prospérité, Saint-Pacôme présente quelques particularités. Son histoire est intimement liée au fleuve, à l'eau et plus particulièrement à la rivière Ouelle, premier moteur de son développement.

Les premiers défrichements remontent à 1763, avec la construction d'un moulin à farine seigneurial. En 1760, avec la Conquête, les marchands et artisans qui choisissent de demeurer au pays sont confrontés à de nouvelles réalités. On imagine facilement que l'arrivée des Britanniques a pu influencer le commerce et le développement des villes et villages. La nouvelle élite s'installe avec ses pratiques.

³ Mesures réalisées, ou en voie de l'être, à l'initiative du comité de la culture : inscription de projets culturels dans le Plan de développement 2015-2020, création du Conseil local du patrimoine de Saint-Pacôme, citation du Belvédère de la Croix, réalisation de deux circuits FIL ROUGE et confirmation de partenaires associés, réalisation d'une exposition temporaire au Belvédère et adhésion de la municipalité au réseau Les Arts et la Ville.

⁴ En 2013-2014, 28 des 160 élèves proviennent de Saint-Pacôme (17,5 %) suivi de 26 de Saint-Pascal et de 26 de Saint-Jean-Port-Joli sur les 27 agglomérations d'où sont issus les étudiants.

En 1851, dans la seigneurie de la Bouteillerie, la paroisse de Saint-Pacôme se forme sous l'effet conjugué de l'augmentation de la population, du manque de terres fertiles disponibles le long du littoral et de l'implantation du nouveau moulin banal.

C'est véritablement au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle que la croissance démographique et l'arrivée du chemin de fer transforment profondément et durablement l'économie rurale, ici comme ailleurs. La proximité avec l'arrière-pays et ses riches forêts ainsi que la rivière Ouelle et l'accès aux voies de transport attirent l'attention des commerçants qui, stimulés par la forte demande de bois canadien sur le marché britannique, exploitent les forêts.

Hugh McDonald, commerçant de bois à Rivière-du-Loup, acquiert plusieurs lots ainsi que les droits de coupe sur un vaste territoire. En 1862, il vend toutes ses propriétés à Charles King⁵ (1800-1876) et ce dernier confie la gestion du moulin à scie de Saint-Pacôme à son fils, Edmund King (1835-1905). Leur premier moulin date de 1863. Quarante ans plus tard, ils le vendent à la Rivière-Ouelle Lumber qui construit la scierie en 1904 puis l'embranchement de chemin de fer pour s'y rendre. L'activité cesse en 1952.

Quelques années après l'érection de la paroisse, et à longueur d'année, trois grandes familles anglophones font à Saint-Pacôme commerce avec le bois, le train et l'électricité. Ces familles cohabitent avec les autres villageois, à la manière de la populaire série télévisée *Downton Abbey*, comme quelqu'un le soulignait avec justesse. Comment était-ce à l'époque des moulins ? Qu'est-ce qui a changé et pourquoi ?

Des Pacômien(ne)s se sont démarqués. Outre Mathilde Massé (1871-1950), deuxième femme médecin du Québec, le musicien André Gagnon, Louis-Alexandre Bélisle (1902-1985), auteur du dictionnaire du même nom⁶ ou la mère de Jack Kerouac (1922-1969), quels personnages marquants ou leur parenté y ont vécu ? Qui sont les bâtisseurs, les originaux, les marginaux et les visionnaires qui façonnent encore de nos jours cette histoire ? Qui la petite Suisse a-t-elle adoptée ? Qui se souvient du cirque organisé par le père Picard ? Qu'a fait Armand Pelletier ? Comment le docteur Royer s'est-il impliqué dans la communauté ? Au fait, pourquoi est-ce la capitale du roman policier ?

De tout temps, des artistes y ont vécu, ils sont tantôt musiciens, tantôt sculpteurs ou peintres. Des auteurs y ont écrit et publié. Qu'en est-il aujourd'hui ? Des artistes et artisans méconnus habitent le village⁷. Parmi eux, la moitié sont des artistes professionnels.

Saint-Pacôme, comme d'autres petites communautés, manque parfois de ressources spécialisées et n'a pas toujours le financement pour engager des travailleurs culturels qualifiés. Le dynamisme de l'action culturelle s'appuie en grande partie sur l'implication des bénévoles.

⁵ Charles King, originaire d'Angleterre, « [...] s'installa dans les années 1830 à Saint-Antoine-de-Tilly et fit le commerce du bois dans Lotbinière où il exploita un moulin à scier qui produisait des madriers vendus à Québec ». Marc Vallières, « KING, JAMES (1848-1900) », Dictionnaire biographique du Canada, vol. 12, Université Laval/University of Toronto, 2003.

L'ex-municipalité de Sainte-Hélène-de-Breakeyville doit son nom à John Breakey (1846-1911), neveu de Charles King, beau-frère de « Hans Denaston Breakey (1811-1860), fondateur de la compagnie John Breakey Reg'd qui, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, s'occupera de la coupe, de la drave et du sciage du bois dans tout le bassin de la Chaudière ». Noms et lieux du Québec, Commission de toponymie, 1996.

⁶ Louis-Alexandre, Bélisle, Petit dictionnaire de la langue française, édition scolaire – Bélisle, 1959, 644 pages.

⁷ Musiciens (8), artistes peintres (4), graphistes (3), joailliers (3), photographes (2) écrivains, (2), sculpteur (1), danseur (1) et metteur en scène de théâtre (1).

La pratique d'activités culturelles en amateur y est importante et Saint-Pacôme compte un Cercle des fermières bien actif qui réunit quarante femmes mettant en valeur les traditions artisanales.

PRINCIPALES INITIATIVES CULTURELLES DÉVELOPPÉES OU APPUYÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

- ❖ 1953 : Construction du Cinéma Louise⁸ qui offre depuis, aux Pacômien et cinéphiles de la région, un accès privilégié à des œuvres de qualité dans de bonnes conditions ;
- ❖ 1988 : Inauguration de la Bibliothèque municipale⁹ ;
- ❖ 1992 : Formation du comité consultatif d'urbanisme de Saint-Pacôme (CCU) ayant le mandat de donner au conseil municipal des avis en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;
- ❖ 2000 : Le plan de développement récréotouristique souligne l'importance de mettre en valeur le patrimoine bâti ;
Création de la Société du roman policier ;
- ❖ 2001 : Les fêtes du 150^e anniversaire suscitent un intérêt particulier pour l'histoire. « *Saint-Pacôme 1851-2001, notre histoire* » est publié. Une véritable mine d'or ; une référence ;
Adoption d'un règlement municipal concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) permettant d'avoir un meilleur contrôle qualitatif de l'architecture des projets de construction, de rénovation ou de transformation ;
Réalisation d'une centaine de fiches descriptives dans le cadre du programme Villes et villages d'art et de patrimoine (VVAP) ;
Premier Gala de remise du prix Saint-Pacôme du roman policier ;
- ❖ 2004 : Inauguration d'un circuit patrimonial intégrant 22 bâtiments, lieux et personnages choisis. Des textes sont traduits et un guide d'interprétation est publié ;
Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) décerne une mention de mérite au circuit patrimonial de Saint-Pacôme à l'occasion de son colloque annuel ;
Début des travaux de restauration du bâtiment de l'ancien Moulin Casgrain-Levesque ;
- ❖ 2006 : Saint-Pacôme soumet la candidature de son circuit patrimonial aux Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent ;
- ❖ 2010 : Relocalisation de la Bibliothèque municipale ;
- ❖ 2014 : Formation du comité de la culture (CPC) ;
- ❖ 2015 : Réaménagement du Belvédère de la Croix ;
Réalisation de deux circuits FIL ROUGE à Saint-Pacôme dont un sur le site du Belvédère ;
Réalisation d'une exposition temporaire de photographes locaux sur la face extérieure des abris du Belvédère.

LE PATRIMOINE

⁸ *Saint-Pacôme 1851-2001, notre histoire*, Tome 1, 477.

⁹ *Ibid.*, 462.

Le patrimoine est sans conteste l'attrait touristique principal du Kamouraska. L'histoire de la région et sa topographie expliquent l'importance qu'il revêt.

À Saint-Pacôme, les rues, les maisons ont à raconter une histoire aussi riche que celle de la région dont elles font partie. Après celui situé tout autour de l'église, au centre du village, un second noyau de peuplement se forme sur la rive ouest de la rivière Ouelle, à proximité de la scierie King.

Le patrimoine industriel, en relation avec la transformation du bois, constitue le centre d'intérêt principal avec la scierie King et tout ce qui y est directement relié compte tenu de son importance dans le développement du village.

Un site industriel englobe une réalité plus large ; il raconte l'histoire et représente un héritage qui intègre les dimensions sociales, économiques et politiques. Bien qu'il subsiste peu de traces matérielles de la scierie comme telle et qu'elles soient dans un environnement peu attirant, le sujet est vaste. Il inclut la rivière Ouelle qui amène les billots jusqu'à la scierie, les draveurs qui évitent les embâcles, les ouvriers qui vivent dans le Faubourg, les bâtiments, la voie ferrée et les wagons pour transporter le bois, le bureau de la compagnie Power Lumber, etc.

Quelques artefacts se trouvent encore dans la zone du moulin King devenue zone résidentielle et commerciale. Puisque les bâtiments du site initial n'existent plus, sauf un hangar, l'identification des composantes à valoriser doit être faite rapidement¹⁰.

À part le moulin King, d'autres sites ou bâtiments existants sont associés au patrimoine de Saint-Pacôme. Parmi ces derniers, soulignons le premier couvent et le site du moulin Bélisle avec le pont de bois qui enjambe la rivière, celui du moulin et du pont Hudon, du moulin Casgrain, de la fromagerie-beurrerie, de l'école, la banque, des auberges, hôtels et magasins généraux, des petites scieries et ateliers de menuiserie, etc.

Le patrimoine n'intéresse plus seulement les universitaires et les marchands d'antiquités. Les agriculteurs, écologistes, touristes, promoteurs, élus et enseignants, résidents sont concernés et s'impliquent de plus en plus. Pendant de nombreuses années, les bâtiments et sites datant d'une autre époque représentaient l'essentiel de ce que le patrimoine évoquait et englobait. Maintenant il est associé à son environnement : paysages, points de vue, personnes ou même événements. Cette nouvelle réalité force à intégrer des compétences multiples pour apprécier la valeur de chaque aspect.

Le « petit patrimoine » et les objets délaissés sont désormais intégrés aux inventaires. Il regroupe l'ensemble des biens culturels transmis entre les générations : maisons, rues et parcs, chapelles, cimetières et croix de chemin, ponts, fours à pain, moulins, monuments, paysages, œuvres d'art, manifestations sociales ou culturelles et objets liés aux métiers de l'époque (boulangier, forgeron, bijoutier, chapelier, cordonnier, maréchal-ferrant, etc.).

Sans être une branche du patrimoine, la toponymie peut le servir. Un survol du site de la Commission de toponymie du Québec indique que les noms choisis pour les rues de Saint-Pacôme sont très peu documentés, quand ils le sont.

La richesse du patrimoine à Saint-Pacôme est évidente et des projets peuvent être réalisés afin de le mettre en valeur, mais il reste beaucoup à faire. Il n'existe pas d'inventaire exhaustif du

¹⁰ Les Archives de la Côte-du-Sud disposent d'un fonds photographique unique comprenant, entre autres, des vues de l'ensemble formé du moulin.

patrimoine local et celui de 2001 devra être mis à jour afin d'identifier ce qui doit être protégé et dans quel ordre. Ce dernier, réalisé dans le cadre du programme VVAP, regroupe les fiches descriptives de 130 propriétés résidentielles de la localité. Elles identifient les principales caractéristiques architecturales, les biens à conserver, formulent des suggestions pour augmenter la valeur patrimoniale et évaluent leur intérêt patrimonial.

LE BELVÉDÈRE DE LA CROIX

Ce site offre un panorama exceptionnel : le village tout en bas, la plaine divisée par les méandres de la Ouelle et le fleuve, de Cap-Tourmente aux Grandes-Bergeronnes, avec L'Isle-aux-Coudres tout en face. Il expose le présent et l'histoire, par exemple avec l'identification de la seigneurie par le damier des terres.

La première phase du réaménagement durable du Belvédère a été réalisée en 2015. De nouveaux abris ont été construits et le terrain a été réaménagé pour faciliter l'accès aux installations. Un triptyque expose ce que le visiteur pourra apprécier à partir du promontoire. Une seconde phase est prévue afin de compléter l'aménagement et la sécurisation du site en plus de la réfection de la croix en incluant son éclairage. Des travaux devant mener à la citation du site sont en cours et une étude¹¹ vient d'être complétée. En introduction, on y lit :

« Le Belvédère de la Croix de Saint-Pacôme est un ensemble constitué autour d'une croix métallique érigée en 1950. Ce Belvédère est situé en haut de la Côte Norbert, sur le chemin qui va de Saint-Pacôme à Mont-Carmel. Facile d'accès, il offre une vue incomparable sur une grande section de la partie basse du Kamouraska, sur le fleuve Saint-Laurent et plusieurs de ses îles [...]. Il comprend la croix proprement dite, croix métallique illuminée, œuvre de deux artisans de Saint-Pacôme, construite dans l'atelier de Plourde & frères de Saint-Pacôme selon un design de Gérard Morisset. Installée sur son socle en octobre 1950, la croix dite de l'année sainte (1950) ou du centenaire (1951) a été bénite [sic] solennellement le 22 juillet 1951 dans le cadre des fêtes du centenaire de la paroisse de Saint-Pacôme. [...] Il se compose aussi de divers aménagements prenant la forme de trottoirs, de digues ou de plantations ainsi que d'un stationnement et d'un terrain vague à vocation récréotouristique à préciser ».

Une entente est intervenue avec le propriétaire du terrain adjacent. Elle établit les conditions garantissant la jouissance de la vue à partir du Belvédère.

FIL ROUGE : AMORCE DE MISE EN LUMIÈRE

FIL ROUGE vise la promotion d'éléments divers dans une forme qui les unit. Il propose une approche graphique les reliant entre eux qu'ils soient contemporains, historiques, culturels ou naturels. Les circuits pédestres sont balisés et documentés par des panneaux permanents facilement repérables qui présentent des photos et courts textes enrichis d'applications numériques. Le contenu d'un panneau relate un fait, une information scientifique, une explication sur la valeur d'un lieu, présente un personnage, décrit une vue, raconte une légende, etc.

Voyant là une occasion unique de faire découvrir le patrimoine documentaire national, BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec) est le premier partenaire à s'intéresser au projet initié par Saint-Pacôme. Par la suite, la municipalité de Rivière-Ouelle s'y associe, l'histoire des deux villages, les paysages et leurs développements étant intimement liés. Les deux municipalités

¹¹ Ulric, Lévesque, *Étude patrimoniale, le Belvédère de la Croix*, 4 novembre 2015, 1.

SAINT-PACÔME - STRATÉGIE CULTURELLE 2016-2020

s'entendent pour promouvoir leurs particularités, leurs patrimoines et paysages culturels propres et communs ainsi que pour développer le tourisme culturel.

Avec BAnQ, ces derniers contribuent financièrement à la réalisation du projet et, avec l'appui et la générosité de nombreuses personnes, y investissent leurs expertises afin de proposer aux marcheurs et randonneurs une activité gratuite.

FIL ROUGE permet d'atteindre un certain nombre d'objectifs ciblés par le Plan de développement 2015-2020 de Saint-Pacôme. Il y est associé à la promotion des attraits, activités et paysages de Saint-Pacôme, au Belvédère de la Croix, à la préservation de la beauté des paysages ainsi qu'à l'enrichissement de l'offre touristique.

Les commentaires positifs des touristes confirment l'intérêt de la formule. Ce projet, à l'origine constitué de trois circuits, s'oriente maintenant vers la formation d'un réseau composé de municipalités partenaires.

REGISTRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC

La Loi québécoise sur le patrimoine culturel, adoptée en 2011, reconnaît un rôle actif aux municipalités à qui elle confère davantage de pouvoirs pour connaître, protéger, mettre en valeur et transmettre leur patrimoine culturel.

Elles pouvaient auparavant protéger des biens immobiliers. Depuis, elles peuvent attribuer des statuts légaux et, par exemple, citer un immeuble ou un site, un objet ou un document patrimonial dont elles sont propriétaires. Elles sont habilitées à réaliser des inventaires et à établir des plans de conservation pour les biens qu'elles ont cités. Elles ont le pouvoir d'autoriser certaines interventions sur les biens et dans les sites cités et peuvent rendre des ordonnances pour protéger certains biens.

Le tableau n°1 indique que sur les neuf sites, bâtiments et monuments de Saint-Pacôme inscrits au Répertoire du patrimoine culturel du Québec, trois ont été cités (par la municipalité) et figurent au Registre du patrimoine culturel. Ce dernier intègre les éléments auxquels des statuts légaux (déclaration, désignation, classement, citation ou identification) ont été attribués.

Tableau 1 : Saint-Pacôme — Répertoire du patrimoine culturel du Québec¹²

Immobilier	 Ancien magasin général Norbert-Dionne
Immobilier	 Moulin Casgrain-Levesque
Immobilier	 Site du patrimoine des villas King et Harding et du cimetière familial King et Harding
Immobilier	Cimetière familial King et Harding
Immobilier	Église de Saint-Pacôme
Immobilier	Monument du Sacré-Cœur
Immobilier	Presbytère de Saint-Pacôme
Immobilier	Villa Harding
Immobilier	Villa King

LE MOULIN CASGRAIN-LEVESQUE

En 2003, la municipalité attribue le statut de monument historique cité au moulin.

« C'est en 1840 que le seigneur Pierre-Thomas Casgrain passe un contrat pour ériger ce moulin banal de la seigneurie de la Bouteillerie (Rivière-Ouelle). Il fait appel à Édouard Ennis de Saint-Pascal, ingénieur et contracteur de la plupart des moulins de la Côte-du-Sud. À cause d'un débit d'eau très faible, Ennis a conçu pour ce moulin une roue aussi large que haute. Le moulin est construit en madrier sur le plat ; soulignons qu'il ne reste presque plus d'exemplaire de ce type de construction au Québec. Acheté en 1870 par Charles Letellier, le moulin passera aux mains de la famille Lévesque en 1896. On y carde la laine jusqu'en 1920 (rez-de-chaussée côté ouest sous le logement du meunier). Une presse à étoffe prenait place dans la petite maison du cardeur, située près du moulin. Les dernières moulanges ont été faites en 1951 par Joseph-Jules Lévesque, surnommé Ti-Blanc¹³. [...]»

« La valeur patrimoniale du moulin Casgrain-Levesque repose sur sa rareté. Il s'agit de l'un des seuls moulins à farine construits en bois à subsister sur le territoire de la Côte-du-Sud. Ce moulin est bâti en madriers de bois posés sur le plat, un type de construction dont il ne resterait que très peu d'exemples au Québec. D'autre part, des douze moulins construits en bordure de la rivière Ouelle, le moulin Casgrain-Levesque est le seul à être conservé¹⁴ ».

¹² Gouvernement du Québec. Ministère de la Culture et des Communications. *Le site du répertoire du patrimoine culturel du Québec*. [En ligne]. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>

¹³ Saint-Pacôme. *Le site de la municipalité de Saint-Pacôme*. Circuit patrimonial 2004 — Le moulin seigneurial de Saint-Pacôme (1840). [En ligne]. <http://www.st-pacome.ca/circuit-patrimonial/>

¹⁴ Parcs Canada. *Le site des lieux patrimoniaux canadiens*. [En ligne]. <http://www.historicplaces.ca/fr/rep-reg/place-lieu.aspx?id=6212>

LE SITE DES VILLAS KING ET HARDING ET DU CIMETIÈRE FAMILIAL KING ET HARDING

Le cimetière témoigne de la présence des familles anglophones dès les premières années de la fondation du village et illustre l'exemplaire coexistence des communautés francophone/anglophone pendant plus d'un siècle.

« Le site [...] est un vaste domaine bourgeois aménagé au début du XXe siècle. Il se compose de deux résidences, de leurs dépendances et du cimetière familial. Il inclut également le terrain paysager. Les deux villas d'influence néo-Queen Anne présentent un plan rectangulaire de deux étages et demi et un parement en bardeaux de bois. [...] Les dépendances présentent aussi un plan rectangulaire et un parement en bois. Le lieu de sépulture, aménagé à l'extrémité ouest du domaine, se compose d'un terrain au relief peu accusé planté d'arbres matures. Il comprend aussi une douzaine de monuments funéraires¹⁵ [...] ».

L'ANCIEN MAGASIN GÉNÉRAL NORBERT-DIONNE

En 2008, la valeur patrimoniale du magasin est reconnue par l'attribution du statut de monument historique cité. Le premier comptoir est agrandi une première fois avant 1870 et le bâtiment actuel date de 1884. Avant d'être déménagé, le premier cimetière du village est situé à gauche du terrain occupé par le magasin. Lors de travaux effectués en 1990, certains vestiges ont été retrouvés de même que des poteaux de ciment cintrant les lots du premier cimetière.

« L'ancien magasin général Norbert-Dionne est un établissement commercial et résidentiel construit en 1851. Le bâtiment en bois se compose d'un corps principal de plan rectangulaire à trois étages surmonté d'un toit en fausse mansarde. Une galerie couverte le ceinture sur trois côtés et une véranda est ajoutée au deuxième étage. [...] L'ancien magasin général Norbert-Dionne est implanté en bordure de la voie publique, sur un terrain paysager, au cœur du noyau villageois de la municipalité de Saint-Pacôme¹⁶ ».

« La valeur patrimoniale de l'ancien magasin général Norbert-Dionne repose sur sa représentativité par rapport à un type d'établissement commercial et dans son intérêt ethnologique. Le magasin général naît avec la formation des premiers villages. Très répandu dans les milieux ruraux nord-américains, il s'agit d'un lieu où sont conservées et exposées des marchandises diverses. Des articles de quincaillerie et d'épicerie, des vêtements et des médicaments y sont vendus, échangés ou crédités aux résidents de la région [...]. L'ancien magasin général Norbert-Dionne est tenu pendant plus de 125 ans par les membres de la famille Dionne. Il rappelle l'existence de ces anciennes pratiques commerciales. La valeur patrimoniale de l'ancien magasin général Norbert-Dionne repose également sur son intérêt historique et sur son ancienneté. Il rappelle les origines du village de Saint-Pacôme, au milieu du XIXe siècle¹⁷ ».

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC

L'ÉGLISE PAROISSIALE ET LE MONUMENT DU SACRÉ-CŒUR

¹⁵ Gouvernement du Québec. Ministère de la Culture et des Communications. *Le site du répertoire du patrimoine culturel du Québec*. [En ligne]. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>

¹⁶ Gouvernement du Québec. Ministère de la Culture et des Communications. *Le site du répertoire du patrimoine culturel du Québec*. [En ligne]. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>

¹⁷ Parcs Canada. *Le site des lieux patrimoniaux canadiens*. [En ligne]. <http://www.historicplaces.ca/fr/rep-reg/place-lieu.aspx?id=10237>

Située au centre du premier noyau villageois, l'église impose sa présence à la croisée des trois principales artères. Elle représente une composante majeure du patrimoine de la communauté et possède une forte valeur symbolique.

La question de l'avenir de cette église, comme celui de plusieurs autres, fait réaliser la valeur qu'elle revêt, mais aussi la rareté des espaces et des lieux dédiés à la collectivité. Dans les rêves, elle devient un espace public de rassemblement, de formation, de partage. On imagine des spectacles, des cliniques professionnelles, des célébrations comme des assemblées publiques. Mais, dans chaque scénario, la culture est présente.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a réalisé l'inventaire des lieux de culte du Québec. Pour le Bas-Saint-Laurent, il répertorie 162 bâtiments construits avant 1975 et attribue à l'église de Saint-Pacôme, à l'instar de 36 autres églises du diocèse, la plus faible cote¹⁸.

LE PRESBYTÈRE

La construction du presbytère date de 1868.

« En 1926, la Fabrique et la paroisse votent une transformation majeure et un deuxième étage de neuf pieds est ajouté au bâtiment. On ajoute également une véranda sur trois côtés du presbytère [...]. L'entrée majestueuse du côté nord n'était utilisée que pour les cérémonies officielles [...]. À partir de 1995, l'avenir du presbytère soulève des questions puisqu'il est peu utilisé et coûte cher à entretenir. C'est en 2001 que la grande maison change de vocation pour devenir l'Auberge comme au premier jour¹⁹ ».

LA LECTURE

Avec son prix Saint-Pacôme, la Société du roman policier offre un bon exemple de la culture qui contribue à façonner les collectivités en s'appuyant sur la vitalité et la créativité puisqu'elle puise son existence dans la volonté de quelques citoyens de faire connaître leur coin de pays.

LA SOCIÉTÉ DU ROMAN POLICIER

Depuis 2001, la Société décerne son premier prix Saint-Pacôme du roman policier et, grâce à la complicité d'André Gagnon, des présidents d'honneur chevronnés, membres de la communauté artistique et littéraire, ont contribué à rehausser sa renommée.

Chaque année, un jury d'experts du polar lit l'ensemble des œuvres soumises et choisit trois finalistes parmi lesquels se trouve le récipiendaire du prix Saint-Pacôme. Dès le début de ses activités, la Société a lancé le prix de la rivière Ouelle s'adressant à des auteurs de nouvelles policières, jeunes comme adultes.

En 2008, les membres du club du polar de la bibliothèque Mathilde-Massé remettent leur prix « coup de cœur ». En 2013, pour la première fois, le prix du premier polar est remis à un auteur dont c'est la première incursion dans ce genre littéraire.

¹⁸ *Un patrimoine au cœur de l'identité régionale : Actes du colloque tenu le 24 avril 2009 à l'église Saint-Pie X de Rimouski.* 2009, 12. Dans ce document, on précise que trois églises sont jugées incontournables (A), 15 sont qualifiées d'exceptionnelles (B), 12 supérieures (C), 41 moyennes (D) et 37 possèdent un faible intérêt architectural (E).

¹⁹ Saint-Pacôme. *Le site de la municipalité de Saint-Pacôme* — Circuit patrimonial 2004, Ancien presbytère (1868). [En ligne]. <http://www.st-pacome.ca/circuit-patrimonial/>

SAINT-PACÔME - STRATÉGIE CULTURELLE 2016-2020

En 2015, grâce à un partenariat avec l'Association des librairies indépendantes du Québec, la Société a attribué pour la première fois un prix Saint-Pacôme international, prix honorifique récompensant un polar écrit par un auteur d'ailleurs. L'entente de partenariat a aussi permis de hausser de 500 \$ le montant remis au gagnant du prix Saint-Pacôme.

En 2016, la Société envisage de récompenser pour la première fois l'auteur d'un polar destiné à la jeunesse. La somme attribuée au gagnant reste à préciser. Elle indique, par la création de son prix jeunesse et d'autres initiatives qu'elle explore, une orientation naturellement soutenue par la municipalité : renforcer le goût de la lecture chez les jeunes. En 2015, une somme additionnelle de 1 000 \$ a été versée à cette fin.

Chaque année, la Société remet les sommes suivantes : 3 000 \$ au gagnant du prix Saint-Pacôme (3 500 \$ depuis octobre 2015), 500 \$ aux deux autres finalistes, au récipiendaire du prix « coup de cœur » et au gagnant du prix du premier polar. De plus, les gagnants des concours de nouvelles se partagent un montant de 1 200 \$.

L'organisme bénéficie du soutien financier de la SODEC, de la MRC de Kamouraska, de la Municipalité de Saint-Pacôme, de la Caisse populaire de l'Anse-de-La-Pocatière et de plusieurs partenaires régionaux.

Au fil des ans, le prix Saint-Pacôme a acquis une réputation enviable. Le Festival Québec en toutes lettres 2016 déplacera la tenue de son événement afin de ne pas nuire à la tenue du Gala du roman policier.

LA BIBLIOTHÈQUE MATHILDE-MASSÉ

L'importance de la bibliothèque Mathilde-Massé dans le paysage culturel mérite qu'on s'y attarde.

En 2008, la bibliothèque alors située au 2^e étage de l'édifice municipal « [...] *n'est pas accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite [...]. L'espace occupé est devenu inadéquat et ne répond pas aux normes pour assurer la sécurité tant des bénévoles que des utilisateurs*²⁰ ».

La municipalité développe alors le projet de relocaliser sa bibliothèque au centre du village, au bord de la rivière dans un édifice moderne. Elle acquiert un immeuble existant et y effectue des travaux de rénovation et de recyclage. Une entente est conclue avec le MCC pour la réalisation du projet.

*« La relocalisation de la bibliothèque permettra un accès universel pour tous les citoyens de la municipalité, l'entrée principale du nouvel emplacement se situant directement au niveau du sol. Nous voulons augmenter le nombre d'étagères et améliorer la disposition des aires spécifiques (adultes et enfants). La municipalité, ayant acquis une collection privée de romans policiers, aura une section réservée aux amateurs de polars. Nous voulons ainsi augmenter l'achalandage, les heures d'ouverture [de deux à quatre jours] pour améliorer la qualité des services rendus aux utilisateurs. Les nouvelles installations permettront sans aucun doute d'augmenter l'intérêt de nos citoyens à la lecture*²¹ ».

²⁰ Municipalité de Saint-Pacôme, *Demande de subvention au MCC : relocalisation de la bibliothèque municipale*, 19 août 2008.

²¹ Municipalité de Saint-Pacôme, *Demande de subvention au MCC : relocalisation de la bibliothèque municipale*, 19 août 2008.

La fréquentation des bibliothèques publiques est un signe de leur succès, de leur utilité et de la satisfaction des usagers. Les statistiques nous aident à mesurer son évolution, mais ce qui est avant tout recherché c'est de favoriser l'accès aux contenus, sur place ou virtuellement, et de créer les conditions pour y arriver.

L'accès à la bibliothèque pose la question des heures d'ouverture ou de l'accueil alors que le prêt de livres numériques déplace le contenu vers l'utilisateur. Les qualités de la nouvelle Bibliothèque municipale et son utilisation réduite à six heures par semaine, de même que l'importance des investissements consentis, conduisent à la recherche de mesures visant à rendre l'endroit plus ouvert et accessible en réunissant sous un même toit d'autres activités culturelles. La municipalité cherche à ouvrir la bibliothèque et offre déjà certains espaces en location, mais ces usages sont marginaux. Comment rendre ce lieu plus ouvert et dynamique ? La question est lancée.

Au sujet de la bibliothèque, un autre point retient l'attention : le retard à promouvoir le prêt de livre numérique. Quelques clientèles pourraient en bénéficier tout particulièrement : les jeunes qui prisent ce format et qui, pour la plupart, disposent d'équipement pour les utiliser ou encore les personnes à mobilité réduite qui pourraient en découvrir les avantages.

« Les plus jeunes téléchargent davantage de livres. Les adultes de 18 à 44 ans sont proportionnellement les plus nombreux (21,0 %) à télécharger des livres en ligne²² ».

Bien que l'argument selon lequel tous n'ont pas accès à une liseuse ou une tablette numérique doit être considéré, son taux d'adoption est en constante progression.

« [...] Cette année [2015], 46,4 % des adultes du Québec sont propriétaires d'une tablette numérique, un gain de 7,5 points de pourcentage comparativement à 2014. Chez les adultes avec au moins un enfant au foyer, c'est 63,8 % des adultes qui détiennent une tablette, en progression de 8,7 points de pourcentage comparativement à 2014²³ ».

Par ailleurs, même si un soutien particulier est à envisager pour les premiers usages, le fait de réduire les manipulations représente un avantage pour les organisations qui s'appuient sur des ressources limitées.

Au Québec, les bibliothèques publiques, dont l'activité principale consiste à desservir gratuitement, ou à peu de frais, les municipalités de moins de 5 000 habitants, sont affiliées à un Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP). C'est le cas de celle de Saint-Pacôme. Le CRSBP offre des services clé en main et à la carte (animations, visites d'auteurs, clubs littéraires, etc.).

« Les CRSBP ont le mandat d'offrir des services, des ressources, des formations et une infrastructure technologique aux bibliothèques affiliées de leur territoire. Ce faisant, ils favorisent l'établissement, le maintien et le développement des bibliothèques dans les municipalités moins peuplées²⁴ [...] ».

²² CEFRIO. *Le site du CEFRIO*. La mobilité au Québec : des appareils aux usages multiples. [En ligne]. Décembre 2015. <http://www.cefrio.qc.ca/netendances/televiseur-branche-incontournable/lire-livres-numeriques/#liseuses-et-livres-numeriques>

²³ CEFRIO. *Le site du CEFRIO*. Lire des livres numériques. [En ligne]. Septembre 2014. <http://www.cefrio.qc.ca/netendances/la-mobilite-au-quebec-des-appareils-aux-usages-multiples/>

²⁴ Gouvernement du Québec. Ministère de la Culture et des Communications. *Le site du ministère de la Culture et des Communications*. [En ligne]. <http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=4375#c24668>

L'ÉQUIPE

Afin de favoriser le développement de cet important actif et d'en faciliter l'administration, en mai 2015, la municipalité a désigné, parmi ses employés, une personne qui assume la responsabilité des activités et du fonctionnement de la bibliothèque, avec l'appui d'une équipe de bénévoles.

En effet, la bibliothèque Mathilde-Massé, comme plusieurs autres bibliothèques affiliées de petite taille, mise aussi sur des bénévoles pour assurer son fonctionnement. Leur indéfectible et généreuse contribution, depuis son inauguration en 1988, illustre l'importance que la bibliothèque revêt pour la communauté.

LES INDICATEURS

Parmi les indicateurs de performance des bibliothèques publiques en relation avec l'offre de services, on retrouve le taux de desserte, le nombre de livres par habitant ou le montant des dépenses par habitant.

Pour ce qui est de la demande, on considère les indicateurs tels le pourcentage d'usagers inscrits ou le nombre de prêts par habitant.

Tableau 2 : Saint-Pacôme — Bibliothèque municipale, indicateurs²⁵

	Usagers inscrits	Usagers inscrits	Population	Abonnés	Prêts	Prêts	Prêts/hab.	Heures ouverture
	Réseau BIBLIO	Saint-Pacôme	Saint-Pacôme	Saint-Pacôme	Saint-Pacôme	Saint-Pacôme	Saint-Pacôme	Saint-Pacôme
2007-08	37,1 %	18,6 %	1 718	319	3 037		1,8	4
2008-09	38,5 %							
2009-10	37,7 %	23,8 %	1 660	395	3 236		1,9	4
2010-11	38,6 %	27,7 %	1 637	454	3 807	18 %	2,3	4
2011-12	39,3 %	27,4 %	1 643	450	5 229	37 %	3,2	4
2012-13	39,7 %	28,5 %	1 652	470	5 237	0 %	3,2	4
2013-14	39,7 %	29,9 %	1 631	488	4 440	-15 %	2,7	6
2014-15	ND	31,2 %	1 595	498	4 153	-6 %	2,6	4

L'OFFRE

La proportion de la population desservie, c'est-à-dire celle ayant accès aux services de la bibliothèque Mathilde-Massé, est supérieure à la moyenne pour des localités comparables.

²⁵ Rapports annuels du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent.

Tableau 3 : Saint-Pacôme — Bibliothèque municipale, proportion de la population desservie

	P. Québec – Régions éloignées (2012) ²⁶	St-Pacôme/ (2012)
Le taux de desserte	91,5 %	100 %

L'entente de service avec le CRSBP prévoit l'accès au catalogue régional pour vérifier si un livre est disponible dans le réseau. Les lecteurs du réseau ont à leur disposition un service de demandes spéciales qui permet d'obtenir, dans un délai raisonnable, les titres qu'ils ne trouvent pas dans leur bibliothèque.

La bibliothèque Mathilde-Massé compte, à la fin de l'année 2015, 3 107 titres dans la collection locale et 3 286 y sont déposés par le Réseau BIBLIO pour un total de 6 393 titres disponibles.

En plus de celles offertes par le CRSBP, la bibliothèque propose ses propres activités : club de lecture du polar, club de lecture estivale, expositions : le polar et les livres du réseau, etc.

Deux postes offrent un accès à un ordinateur et à Internet.

« Le Québec accuse encore un retard important quant au nombre d'heures d'ouverture²⁷ [...] ».

Avant 2008, la Bibliothèque municipale est ouverte au public deux jours par semaine. L'accroissement du nombre de jours d'utilisation par semaine qui avait été projeté avec le projet de réaménagement ne s'est pas concrétisé.

Comme l'indique le tableau n° 2, entre 2008 et 2014, la bibliothèque est ouverte quatre heures par semaine sauf en 2013 et depuis septembre 2015, alors qu'elle l'est six heures par semaine.

LA DEMANDE

« Ce sont les bibliothèques desservant une population de 10 000 habitants ou plus qui affichent les taux d'usagers les plus élevés, soit 35 % en moyenne de 2008 à 2012 ; ce qui est équivalent au taux de l'ensemble du Québec. En contrepartie, le taux d'usagers des petites bibliothèques (moins de 10 000 habitants) est nettement inférieur, soit 26 %²⁸ ».

Le tableau n° 2 indique une augmentation constante de la proportion d'usagers inscrits à Saint-Pacôme qui se situe à 31 % en 2015, au-dessus de la moyenne de sa catégorie.

²⁶ Institut de la statistique du Québec, *Les bibliothèques publiques québécoises de 2002 à 2012*, [Optique culture n° 36], février 2015, 23.

²⁷ Ibid., 1.

²⁸ Ibid., 19.

Tableau 4 : Saint-Pacôme — Bibliothèque municipale, proportion usagers inscrits

	P. Québec/entre 1 000 — 3 000 hab. (2012) ²⁹	P. Québec — Régions éloignées (2012)	St-Pacôme/ (2012)	Réseau BIBLIO Bas St-Laurent (2012)
Inscriptions	23,8 %	25,2 %	28,5 %	39,3 %

« Le nombre de documents par habitant des petites municipalités — moins de 5 000 habitants — est de 4,9 documents en moyenne de 2008 à 2012, tandis que l'on compte 3,5 documents par habitant dans les bibliothèques publiques de l'ensemble du Québec³⁰ ».

Tableau 5 : Saint-Pacôme — Bibliothèque municipale, prêts par habitant

	P. Québec/entre 1 000 — 2 999 hab. (2012) ³¹	P. Québec — Régions éloignées (2012)	St-Pacôme/ (2012)
Prêts/habitant	3,4	4,9	3,2

Pour les prêts par habitant, la bibliothèque Mathilde-Massé se classe dans la moyenne, mais on remarque des fluctuations importantes d'une année à l'autre (tableau n° 2).

Tableau 6 : Saint-Pacôme — Bibliothèque municipale, statistiques de prêts 2014³²

	Adultes	Jeunes	Autres	Total
Prêts	1 619	1 460	1 074	4 153

Le renouvellement par Internet est peu utilisé et la demande est faible pour les livres anglophones.

LE LIVRE NUMÉRIQUE

Le prêt de livres numériques par les bibliothèques publiques du Québec est de plus en plus populaire.

« En bibliothèque, les Québécois se sont décidément mis à embrasser le livre numérique. À ce jour, 90 % des bibliothèques publiques québécoises offrent le prêt numérique, un service devenu incontournable pour les usagers, parmi lesquels on compte de nombreuses personnes âgées. Le livre virtuel a transformé, et transforme, l'écologie de la bibliothèque³³ ».

Selon BANQ³⁴, en 2013, huit bibliothèques publiques sur dix offrent à leurs usagers l'accès au livre numérique. L'avancée que constitue cette forme de prêt et le succès de la plateforme québécoise inspirent plusieurs pays dont la France. Les derniers chiffres publiés par l'organisme BiblioPresto sont éloquentes :

²⁹ Institut de la statistique du Québec, *Les bibliothèques publiques québécoises de 2002 à 2012*, [Optique culture n° 36], février 2015, 24.

³⁰ Ibid., 20.

³¹ Ibid., 24.

³² Réseau Biblio. *Le site du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent*. [En ligne].

<http://www.reseaubibliodisquebec.qc.ca/portail/index.aspx?page=3&module=500&BID=52>

³³ Émilie, Folie-Boivin, *La grande séduction du prêt de livres numériques*, Le Devoir, 11 octobre 2014.

³⁴ Gouvernement du Québec. *Le site de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*. Le livre numérique dans les bibliothèques publiques du Québec : faits saillants (2011-2013). [En ligne].

http://www.banq.qc.ca/services/services_professionnels/milieux_doc/ressources/acquisition/infographies.html

SAINT-PACÔME - STRATÉGIE CULTURELLE 2016-2020

« La plateforme *prenumerique.ca* vient de dépasser le cap des 2 millions d'emprunts de livres numériques ! Le service de prêt de livres numériques poursuit sa croissance. La barre du million d'emprunts fut atteinte le 6 septembre 2014, 996 jours après le lancement du service. Le second million d'emprunts fut réalisé en 345 jours seulement. Le seuil fut franchi le 17 août 2015³⁵ ».

Le prêt numérique permet à l'utilisateur d'emprunter un livre en se branchant sur le site Web de sa bibliothèque, il fonctionne comme la bibliothèque qu'il connaît : quand un livre est prêté, il n'est pas disponible, les prêts sont à durée limitée et le livre se désactive (chronodégradable) à la fin de la période.

La plateforme utilisée offre la gestion des livres numériques, des recherches, retours et réservations. La bibliothèque Mathilde-Massé n'a pas encore fait la promotion spécifique du service de prêt numérique offert par le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent. En 2014-2015, les abonnés de Saint-Pacôme ont emprunté 26 livres numériques au réseau³⁶. Aucune statistique n'existe pour les années antérieures.

La promotion des activités et des nouveautés se fait bimestriellement par le journal municipal *Le Pacômien* et régulièrement par la page Facebook de Développement Saint-Pacôme.

LES DÉPENSES EN CULTURE

« En 2013, les dépenses des municipalités québécoises en matière de culture se chiffrent à 878,0 M\$, en hausse de 4,1 % par rapport aux dépenses de 2012. [...] Les dépenses consacrées à la culture représentent 4,7 % des dépenses de fonctionnement des municipalités³⁷ ».

À Saint-Pacôme, les dépenses de fonctionnement en culture ont été d'environ 1 % les trois dernières années et on prévoit qu'elles augmenteront à 2,1 % en 2016, comme l'illustre le tableau qui suit. Ce qui globalement est plus faible que la moyenne de 4,7 % observée pour l'ensemble des municipalités québécoises.

La comparaison avec des municipalités de même taille et de régions éloignées, illustre également cet écart.

« La part du budget de fonctionnement consacrée à la culture est de 6,0 % dans les municipalités des régions centrales, alors qu'elle est inférieure et à peu près la même dans les autres types de régions avec 4,3 % dans les régions périphériques, 4,2 % dans les régions intermédiaires et 4,5 % dans les municipalités des régions éloignées³⁸ ».

Une étude sur les dépenses culturelles des municipalités de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine regroupe les constats qui s'appliquent spécifiquement aux municipalités de ce territoire qui comptent de 1 000 à 2 499 habitants.

« [...] Elles [les municipalités] ne sont pas considérées comme des pôles culturels locaux mais dépendent tout de même 33 \$/habitant en culture [...]. Les municipalités de 1 000 à 2 499 habitants interviennent dans des domaines culturels moins variés que les pôles culturels de la région. Leur principale dépense culturelle est la bibliothèque, à laquelle elles affectent 43 % de leurs dépenses en services culturels et

³⁵ Le site de *Bibliopresto*. [En ligne]. http://bibliopresto.ca/prenumerique_2millions.php

³⁶ *Rapport annuel 2014-2015*, Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent, 31 mars 2015, 39.

³⁷ Institut de la statistique du Québec, *Les dépenses culturelles des municipalités 2013*, [Optique culture n° 40], 2015, 1.

³⁸ Institut de la statistique du Québec, *Les dépenses culturelles de municipalités 2007*, [Statistiques en bref n° 55], 2009, 19.

SAINT-PACÔME - STRATÉGIE CULTURELLE 2016-2020

une moyenne de 11 \$/habitant. Elles interviennent peu dans les domaines des arts et des lettres et des événements culturels, mais elles consacrent 24 % de leurs dépenses culturelles et 6 \$/habitant au patrimoine, ainsi que 20 % et 5 \$/habitant à des événements à composante culturelle³⁹ [...] ».

Tableau 7 : Saint-Pacôme — Dépenses de fonctionnement en culture

	2013	2014	2015	2 016 ⁴⁰
Total des dépenses de fonctionnement	1 590 120	1 585 788	1 508 092	1 514 701
Total des dépenses culture	21 452 \$	16 401 \$	19 824 \$	31 146 \$
% dépenses culture/dépenses fonctionnement — Saint-Pacôme	1,3 %	1,0 %	1,3 %	2,1 %
% dépenses culture/dépenses fonctionnement - municipalités moins de 5 000 habitants	4,8 %	4,7 %	4,7 %	4,7 %
Nombre d'habitants à Saint-Pacôme	1 652	1 631	1 595	1 585
Dépenses culture/habitant — Saint-Pacôme	12,99 \$	10,06 \$	12,43 \$	19,65 \$
Dépenses culture/habitant - municipalités moins de 5 000 habitants	42,63 \$	43,44 \$	44,27 \$	45,11 \$
Détail dépenses culture				
Bibliothèque Mathilde-Massé	17 946 \$	14 754 \$	14 434 \$	16 746 \$
% dépenses bibliothèque/dépenses culture — Saint-Pacôme	84 %	90 %	73 %	54 %
Comité de la culture	0	0	3 985 ⁴¹ \$	9 000 \$
Cotisations aux associations	665 \$	596 \$	405 \$	400 \$
Dons aux organismes culturels	2 435 \$	1 000 ⁴² \$	1 000 \$	0 \$
Autres	406 \$	51 \$	0	5 000 \$

LES INVESTISSEMENTS & LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

« Le Québec accuse encore un retard important quant [...] aux dépenses de fonctionnement [des bibliothèques publiques], malgré un effort significatif. Celles-ci passent de 28 \$ par habitant en 2002 à 45 \$ en 2012 au Québec, tandis qu'en Ontario elles passent de 40 \$ à 49 \$⁴³ ».

³⁹ Jacques, Pichat, *Étude sur les dépenses culturelles des municipalités de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine - 2007*, ministère de la Culture, des Communications, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Conseil de la culture de la Gaspésie, 2010, 40.

⁴⁰ Budget de fonctionnement municipalité de Saint-Pacôme, 2016.

⁴¹ Les données financières 2015, en provenance de la municipalité de Saint-Pacôme, n'ont pas été vérifiées.

⁴² La municipalité verse 1000 \$ par année à la Société du roman policier. À l'occasion du 5^{ème} en 2006 et 10^{ème} anniversaire en 2011, cette contribution a été augmentée à 3000 \$. De même qu'en 2015 pour appuyer l'initiative de la création d'un prix jeunesse.

⁴³ Institut de la statistique du Québec, *Les bibliothèques publiques québécoises de 2002 à 2012*, [Optique culture n° 36], 2015, 1.

Tableau 8 : Saint-Pacôme — Comparaison des dépenses de la bibliothèque

Bibliothèque	P. Québec/entre 1 000 – 2 999 habitants (2012)	P. Québec – Régions éloignées (2012)	St-Pacôme (2012)	Gaspésie les Iles + inflation (Médiane) (2012)
Dépenses de fonctionnement	21,7 \$/h	30,9 \$/h	9,27 \$/h	15,42 \$/h

« Tant au Québec qu'aux États-Unis ou dans les provinces canadiennes, le financement des bibliothèques publiques est assuré par les administrations municipales [...]. De manière générale, la part des municipalités tend à augmenter⁴⁴ ».

Tableau 9 : Saint-Pacôme — Évolution comparative des dépenses de la bibliothèque

Dépenses de fonctionnement Bibliothèque	Prévisions	Réel	Coût/par habitant	Gaspésie les Iles + inflation (médiane) ⁴⁵
2008	8 690 \$	10 700 \$	6,23 \$	14,24 \$
2009	8 896 \$	8 736 \$	5,13 \$	14,53 \$
2010	12 205 \$	11 015 \$	6,64 \$	14,82 \$
2011	13 950 \$	14 224 \$	8,69 \$	15,12 \$
2012	14 813 \$	15 229 \$	9,27 \$	15,42 \$
2013	15 489 \$	17 946 \$	10,86 \$	15,73 \$
2014	15 472 \$	14 754 \$	9,05 \$	16,04 \$
2015 ⁴⁶	13 679 \$	14 434 \$	9,05 \$	16,36 \$

Les travaux de relocalisation de la bibliothèque, complétés en 2010, ont coûté 408 100 \$. La contribution municipale totalise 107 000 \$ (27 %), le solde ayant été assumé par le MCC à hauteur de 291 000 \$ (73%)⁴⁷.

Lors de la planification de ce projet, la municipalité prévoyait des dépenses annuelles de fonctionnement totalisant 8 130 \$ en 2008 et augmentant à 9 100 \$ la première année puis à 9 600 \$ et à 9 850 \$ pour les années subséquentes. Le tableau n°9 indique que les dépenses annuelles de fonctionnement ont été plus élevées que ce qui avait initialement été prévu.

On remarque également que les dépenses par habitant en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine étaient de 14,24 \$ en 2008 soit 56 % de plus que celles de Saint-Pacôme. Cet écart subsiste et se situe à 45 % en 2015.

En conclusion, les dépenses de fonctionnement pour la bibliothèque de Saint-Pacôme sont en deçà de celles de même taille dans une région éloignée bien qu'elles représentent la plus grande part des dépenses culturelles de la municipalité.

⁴⁴ Institut de la statistique du Québec, *Les bibliothèques publiques québécoises de 2002 à 2012*, [Optique culture n° 36], 2015, 12.

⁴⁵ *Étude sur les dépenses culturelles en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2007*.

⁴⁶ Les données financières 2015, en provenance de la municipalité de Saint-Pacôme, n'ont pas été vérifiées.

⁴⁷ Les données financières, en provenance de la municipalité de Saint-Pacôme, diffèrent du plan de financement initial et reflètent le financement confirmé. 10000 \$ ont été versés par le programme Pacte rural de la MRC de Kamouraska.

L'ENVIRONNEMENT

« Les préoccupations auxquelles doit faire face le milieu rural sont la migration de la population (exode des jeunes, mais aussi des aînés), l'accès à des services de proximité, le développement durable et l'effritement de l'économie traditionnelle, en particulier dans le secteur forestier et dans les secteurs de la pêche, [...] De plus, même si l'agriculture est présente en milieu rural, elle emploie de moins en moins de gens⁴⁸ ».

Comment la culture s'inscrit-elle au centre des enjeux ? La réponse est à géométrie variable : par le changement de vocation et le recyclage de bâtiments, comme ce fut le cas pour la bibliothèque Mathilde-Massé, par l'organisation d'un évènement ou l'occupation des espaces publics et leur animation, etc.

L'exemple inspirant de Sainte-Anne-des-Monts, lauréate du prix Culture et développement 2013 décerné par Les Arts et la Ville⁴⁹ (*Fête du bois flotté et Romancero du Canada*)⁵⁰, illustre comment une municipalité rurale a reconnu que les créateurs et les acteurs culturels peuvent être au centre de son développement.

La culture est une carte maîtresse pour attirer nouveaux résidents, touristes ou entreprises. La présence d'artistes, la mise en valeur du patrimoine, les équipements culturels ou sportifs, les écoles, les évènements festifs ou l'offre culturelle en général sont considérés pour faire leur choix.

« Les jeunes familles, que les municipalités tentent d'attirer ou de retenir, sont à la recherche d'activités qui permettent à tous leurs membres de s'épanouir et qui facilitent la conciliation avec le travail. Les parents favorisent un milieu de vie où leurs enfants peuvent parfaire l'apprentissage d'une discipline artistique et où la culture vient enrichir leur éducation⁵¹ ».

Les compétences conférées aux municipalités locales couvrent divers domaines comme l'illustre le tableau n° 10⁵². Dans les faits, elles ont étendu leur champ d'action dans la plupart des domaines culturels.

La Loi sur le patrimoine culturel et celle sur l'aménagement et l'urbanisme sont deux exemples de lois sectorielles qui leur confèrent des compétences.

Afin de promouvoir le développement culturel et de créer des partenariats avec les organisations locales, plusieurs acteurs du monde municipal ont élaboré une politique culturelle : 24 paroisses, villages, municipalités ou cantons sur 887 (3 %), 62 MRC sur 87 (71 %) et 92 villes sur 223 (41 %).

Tableau 10 : Partage des responsabilités — fourniture de services par le gouvernement et les municipalités

⁴⁸ « L'économie sociale : un outil de développement des communautés rurales - Guide de bonnes pratiques sur le développement de l'économie sociale en milieu rural » Chantier de l'économie sociale, avec la participation financière du ministère des Affaires municipales et des Régions, 2008, 6.

⁴⁹ Les Arts et la Ville, qui a pour mission le soutien et le développement culturel, compte plus de 575 membres du monde municipal et 170 membres du monde des arts et de la culture.

⁵⁰ Les Arts et la Ville. *Le site les Arts et la Ville*. Prix culture et développement 2013. [En ligne]. <http://www.arts-ville.org/activites/prix-les-arts-et-la-ville/prix-culture-et-developpement/2013/>

⁵¹ L., Fréchette, *La Culture, une force d'occupation territoriale ?* Communication présentée au colloque *Mutations sociales – Métamorphoses culturelles*, organisé par Les Arts et la Ville, Gatineau, 2005, 1,16.

⁵² Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, *L'organisation municipale et régionale au Québec en 2014*, 12. L'astérisque se réfère à la note suivante : « Dans la région métropolitaine de Montréal, l'Agence métropolitaine de transport a notamment pour mission d'accroître les services de transport collectif ».

La MRC de Kamouraska a adopté la sienne en 2003. Ses objectifs principaux sont de créer des occasions de développer un partenariat au sein du milieu culturel et avec les milieux politiques, d'éducation, de tourisme et d'affaires, d'harmoniser et accentuer les interventions de protection

Services	G	M	Services	G	M
Santé et services sociaux	✓		Sécurité incendie		✓
Solidarité sociale	✓		Eau potable et assainissement des eaux		✓
Éducation	✓		Matières résiduelles		✓
Habitation	✓	✓	Loisirs et culture		✓
Réseau routier	✓	✓	Parcs et espaces verts	✓	✓
Transport en commun	*	✓	Aménagement du territoire et urbanisme	✓	✓
Service de police	✓	✓	Développement économique	✓	✓

et de mise en valeur du patrimoine et de créer des conditions favorisant la pratique artistique et culturelle. La MRC a conclu une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) qui cible des moyens d'action en lien avec les objectifs de sa politique.

Cette politique⁵³ identifie un certain nombre de problématiques et constats

qui, 10 ans plus tard, sont encore d'actualité et s'appliquent à notre communauté. On ne saurait mieux exposer et synthétiser l'ensemble des défis auxquels nous sommes confrontés.

« La grande majorité des organismes éprouvent des problèmes de financement et d'essoufflement qui monopolisent une partie importante de leur énergie et les empêchent de développer leurs activités. Un plus grand accès aux services qu'ils dispensent et un rayonnement sur l'ensemble du territoire seraient souhaitables. Les artistes, peu importe la discipline, sont peu reconnus, ne vivent que très difficilement de leur art, ressentent un certain isolement et ont peu d'interactions avec leurs pairs. Ils reçoivent peu de soutien technique adapté à leurs besoins. Il n'y a pas de lieu au Kamouraska où ils peuvent se rencontrer, produire et diffuser leur production.

Le milieu culturel manque de concertation et d'animation. D'abord au sein de ses membres et avec ses partenaires potentiels tels que le monde scolaire et municipal et les instances régionales et gouvernementales. Le tout repose essentiellement sur l'initiative individuelle. L'information culturelle circule peu et semble parfois manquer de structure. Le peu de visibilité dont bénéficient les activités culturelles locales repose essentiellement sur les médias régionaux, les grandes chaînes nationales étant totalement absentes de ce créneau.

La population a un taux moyen de sensibilisation à la culture. Elle connaît peu les artistes de la région, achète plus ou moins les productions locales, assiste peu aux spectacles. À part les bibliothèques et quelques initiatives isolées en patrimoine, les municipalités interviennent peu en culture. Ainsi, la culture (sauf dans une certaine mesure le patrimoine et la muséologie) n'est pas inscrite dans les enjeux de développement du territoire, elle est peu structurée, on l'associe presque exclusivement au tourisme ou au milieu scolaire. Même si le patrimoine commence à se positionner comme un enjeu important, il manque encore une intervention structurée et cohérente pour assurer sa sauvegarde et sa mise en valeur.

Certains aspects comme le patrimoine vivant, le patrimoine industriel, l'archéologie sont peu documentés. Les archives paroissiales sont menacées de disparition. Les bâtiments abandonnés sont

⁵³ Politique culturelle de la MRC de Kamouraska, 2003,11-12.

perçus négativement plutôt que comme des potentiels de recyclage. La muséologie pour démontrer tout son potentiel a besoin de professionnaliser sa main d'œuvre, de réactualiser sa pratique, d'enrichir ses programmations et de renouveler ses pratiques de gestion. Des efforts devront être faits pour que le milieu s'approprie davantage ses institutions ».

Le plus récent diagnostic culturel produit par le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent en 2013⁵⁴ éclaire les analyses :

- ❖ *La région enregistre une baisse démographique dont le rythme s'est atténué particulièrement depuis 2006 ;*
- ❖ *Le vieillissement de la population est plus important que dans le reste du Québec (51 % de la population est âgée de 45 ans et plus contre 44 % dans l'ensemble du Québec) ;*
- ❖ *L'économie régionale est basée sur la diversification ;*
- ❖ *Le taux de chômage a atteint [en 2008] son plus bas niveau depuis dix ans tout en étant supérieur à celui de l'ensemble du Québec et plus faible que le taux moyen des autres régions éloignées ;*
- ❖ *Le taux de décrochage scolaire est plus faible que dans le reste du Québec ;*
- ❖ *Le niveau de scolarité est plus faible que dans le reste du Québec, mais comparable aux autres régions éloignées ;*
- ❖ *Le revenu personnel disponible par habitant est inférieur à celui de l'ensemble du Québec et des autres régions éloignées ;*

Ce portrait met en évidence le dynamisme et la bonne performance du Bas-Saint-Laurent en comparaison avec les autres régions éloignées et cela est aussi vrai des bibliothèques publiques et du lectorat. Il identifie le secteur du patrimoine, les musées et les archives de même que les métiers d'art et les arts visuels comme ayant plus d'attrait. Parmi les constats présentés, certains rejoignent plus particulièrement des sujets abordés dans le présent document :

- ❖ *La présence d'artistes de la relève s'est accrue ;*
- ❖ *Les conditions de pratique des artistes et la situation financière des organismes demeurent difficiles ;*
- ❖ *La région compte bon nombre de travailleurs qualifiés, mais leur rétention demeure un enjeu compte tenu du sous-financement des organismes et le bassin des travailleurs disponibles ne pourvoit pas les postes de gestion ;*
- ❖ *Les budgets des programmes de soutien en culture stagnent ;*
- ❖ *La richesse du patrimoine s'illustre par un grand nombre d'immeubles et de sites classés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel et plusieurs éléments du patrimoine bâti sont cités par les municipalités ;*
- ❖ *La mise en valeur des paysages et du patrimoine immatériel est faible et on manque de connaissances relativement au patrimoine archéologique, à la préservation et au recyclage des lieux de culte ;*
- ❖ *Les résultats reliés aux secteurs des bibliothèques, des livres et de la littérature sont favorables en comparaison aux autres régions éloignées ;*
- ❖ *La population est bien desservie par les camps musicaux et les écoles de musique et de danse ;*
- ❖ *Les sorties culturelles des écoles sont populaires et leur nombre surpasse celui des activités se tenant à l'école ;*
- ❖ *Tous les édifices municipaux, bibliothèques et écoles bénéficient du réseau de fibres optiques ;*

⁵⁴ Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, *Diagnostic culturel de la région du Bas-Saint-Laurent et enjeux de développement des arts et de la culture 2013-2018*, mars 2013, 9-12.

SAINT-PACÔME - STRATÉGIE CULTURELLE 2016-2020

- ❖ *Les télévisions communautaires sont très actives dans leur milieu et les hebdomadaires et journaux communautaires sont lus par la population bien qu'ils aient peu de portée régionale et qu'ils fassent peu de place à la couverture « critique ».*

Une étude sur les conditions socio-économiques des artistes québécois⁵⁵ regroupe les caractéristiques attribuables à l'ensemble des artistes québécois : un fort taux de travail autonome (62 % contre 8,7 % pour l'ensemble des contribuables québécois), peu d'emplois à temps plein et l'absence d'un filet de sécurité sociale.

On y indique également qu'en plus de leur profession artistique, les artistes cumulent bien souvent d'autres emplois non reliés et que la fluctuation annuelle de leurs revenus atteint 50 % pour plus du tiers d'entre eux. Le revenu moyen des artistes a chuté de 11 % entre 1990 et 2005 avec un niveau d'instruction presque deux fois plus élevé.

« Le salaire moyen des artistes n'est que 12 900 dollars annuellement. Cela signifie qu'un artiste "représentatif" canadien ne gagne pas la moitié des salaires versés aux travailleurs ordinaires au Canada (26 900 dollars)⁵⁶ ».

Le soutien aux artistes et organisations culturelles sert l'expression de la spécificité et de l'identité. Sur un autre plan, l'empreinte économique du secteur culturel est démontrée par plusieurs études, toutes plus précises les unes que les autres.

La culture crée des emplois et génère des retombées à l'échelle nationale et internationale, mais aussi localement bien qu'à ce niveau il soit difficile d'établir ses retombées économiques autant que son impact sur le plan touristique. Le tableau qui suit démontre l'importance économique de ce secteur dans l'ensemble Québec.

Tableau 11 : Impact économique (effets directs et indirects) secteur culturel au Québec⁵⁷

4,0 milliards de dollars
1,6 % du PIB
58 363 emplois
2,2 milliards de dollars de revenus de travail
673,1 millions de dollars de revenus pour les gouvernements

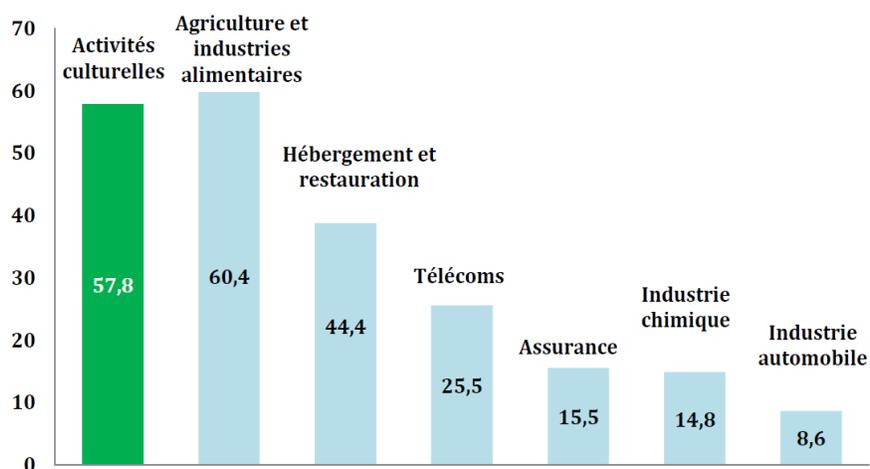
À une autre échelle, le tableau suivant, provenant d'une étude traitant de l'économie de la culture en France, en la comparant avec d'autres secteurs économiques, fait la même démonstration.

⁵⁵ Ministère de la Culture et des Communications, *Pour mieux vivre de l'art portrait socio-économique des artistes*, 2004, 9-10.

⁵⁶ Conférence canadienne des arts, *CCA-Useful-Stats-update*, 13 mars 2012, 4.

⁵⁷ Institut de la statistique du Québec, *Impact économique du secteur de la culture au Québec pour l'année 2009*, [Survol, 20 mars 2012], 3.

Tableau 12 : Comparaison de la valeur ajoutée des activités culturelles, 2011 [milliards euros]⁵⁸



« De plus en plus, les visiteurs veulent vivre une expérience participative complète qui procure de nouvelles connaissances et des expériences authentiques. Cela peut se faire par l'entremise des arts, du divertissement culturel, du folklore, des festivals, des institutions culturelles, de l'histoire, de l'architecture et des paysages, de la cuisine, des traditions locales et de la langue⁵⁹ ».

Les initiatives visant à enrichir l'offre culturelle sur le territoire de la localité peuvent prendre appui sur ce constat. Le tourisme est un secteur stratégique pour la plupart des régions du Québec et le Kamouraska ne fait pas exception. Le tourisme culturel s'inscrit désormais parmi les grandes tendances du tourisme international.

« Les voyageurs veulent de plus en plus interagir avec les populations locales, notamment dans le cas du tourisme culturel⁶⁰ ».

Les études le démontrent, depuis plus de 10 ans, le taux de croissance du tourisme culturel est supérieur à celui de l'industrie dans son ensemble. L'une des principales raisons de ce phénomène est l'arrivée massive des « baby-boomers » à la retraite. Ceux qui font partie de cette génération, la plus scolarisée que le Canada et les États-Unis aient connue, amorcent leur retraite pour la plupart avec une certaine aisance financière et ont gardé le goût d'apprendre et de se nourrir intellectuellement.

« L'Organisation mondiale du tourisme s'attend à une croissance annuelle moyenne de 4 % du tourisme international d'ici 2020 comparativement à une croissance du tourisme culturel de 15 %⁶¹ ».

« Parmi les différentes catégories d'activités préférées par les citoyens lors de leurs voyages au Québec, les arts arrivent au premier plan (74 %), loin devant les activités liées à la nature (61 %), les

⁵⁸ Serge, Kancel, Jérôme, Itty, Morgane, Weill, Bruno, Durieux, *L'apport de la culture à l'économie en France*, Inspection générale des finances, décembre 2013, 4.

⁵⁹ Gouvernement du Canada. Patrimoine Canada. *Le site de Patrimoine Canada*. 2005. [En ligne]. *Valise culturelle de l'élé municipal*, 2005, Les Arts et la Ville, 1, 18.

⁶⁰ Tourisme Québec, *Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020*, 2012, 19.

⁶¹ *Diagnostic — Tourisme culturel — Volet industrie événementielle*, 1^{er} décembre 2010, 4.

divertissements non culturels — casinos, parcs de divertissement, etc. — (59 %), les sports (47 %) et les achats (43 %)⁶² ».

Saint-Pacôme, comme d'autres municipalités du comté, bénéficie des services de Promotion Kamouraska offre des outils de promotion touristique, soutient l'organisation d'évènements et de visites de groupes.

Le Réseau de veille en tourisme (Chaire de tourisme Transat, École des sciences de la gestion, UQAM) cite⁶³ l'exemple du circuit patrimonial de Saint-Pacôme pour illustrer comment certains beaux villages ont structuré leur offre touristique en « [...] *guidant le visiteur vers les plus beaux bâtiments du village* ».

Saint-Pacôme est membre de l'Association des plus beaux villages du Québec (APBVQ) qui regroupe une quarantaine de villages répartis dans 11 régions touristiques dans le but de constituer un réseau de villages exceptionnels, variés et sélectionnés pour leur patrimoine architectural et historique de même que pour la beauté de leurs paysages. Cette association a notamment pour objectif de stimuler le tourisme régional et rural en offrant aux visiteurs nationaux et internationaux une marque de qualité touristique reconnue par la Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre.

En France, selon l'association Les Plus Beaux Villages de France, « [...] *l'augmentation de la fréquentation touristique peut se situer dans une fourchette allant de 10 % à 50 %, notamment en ce qui concerne les clientèles internationales, selon la notoriété du village*⁶⁴ ».

La labellisation est un outil de développement qui n'est probablement pas exploité à son plein potentiel. En plus de constituer une reconnaissance du soin que les citoyens accordent à leur village, elle offre au visiteur un séjour qui privilégie l'authenticité, les activités en milieu naturel, etc.

DES OCCASIONS, DES ÉCUEILS ET DES CONDITIONS

Cette Stratégie arrive à point nommé. Plusieurs conditions sont réunies pour que sa mise en œuvre soit facilitée et que ses cibles soient atteintes.

La mise en valeur des atouts de Saint-Pacôme (ses lieux d'exception, vues et paysages) est favorisée par l'adoption de la Loi sur le patrimoine culturel, une loi moderne qui intègre le patrimoine immatériel, confère plus de pouvoirs aux municipalités et favorise leur implication et la valorisation de leur patrimoine. Il ne faut cependant pas perdre de vue l'existence d'obstacles liés à la protection et à la valorisation comme l'absence de structures visibles sur le site de la scierie King. Il est aussi à prévoir que ce soit perçu par certains comme un frein au développement immobilier. Soulignons également le progrès que constitue l'existence de concours comme ceux du réseau Les Arts et la Ville.

La formation d'un CCU à Saint-Pacôme et de surcroît l'adoption d'un règlement d'implantation et d'intégration architecturale constituent des acquis qui peuvent contribuer au développement de

⁶² Zins Beausnesne et associés, 2000, *Valise culturelle de l' élu municipal*, 2005, Les Arts et la Ville, 1.19.

⁶³ *Le site Réseau veille tourisme*. La labellisation des beaux villages comme outil de développement. Mai 2014. 2.

⁶⁴ Ibid, 1.

certaines volets de la Stratégie. En effet, certaines dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettent aux municipalités d'exiger, en plus de respecter les dispositions normatives des règlements d'urbanisme, que les projets répondent également à des objectifs qualitatifs. Également, la Loi sur le patrimoine culturel prévoit la constitution d'un CLP dont les fonctions peuvent être exercées par le CCU.

« Avant de citer un bien patrimonial par règlement, le conseil municipal doit avoir pris avis de son conseil local du patrimoine (CLP). Toutefois, le conseil municipal peut confier cette tâche à son comité consultatif d'urbanisme (CCU). Mentionnons qu'il s'agit des seules dispositions législatives attribuant au CCU un rôle formel en matière de consultation de la population [...] Rappelons que le CLP a pour fonction de donner son avis au conseil municipal, à la demande de ce dernier, sur toute question relative à l'identification et à la protection du patrimoine culturel par la municipalité⁶⁵ [...] ».

Le nouvel environnement numérique ouvre sur de nouvelles pratiques dont on jouit déjà collectivement. Il permet la réalisation de projets inédits qui créent des relations nouvelles avec le public. Près de nous : le réseau de fibres optiques reliant la bibliothèque au CRSBP, des livres téléchargés pour être lus sur différents supports, des livres chronodégradables prêtés par la Bibliothèque municipale, les salles du Cinéma Louise disposant d'équipements numériques de projection alimentés par des copies virtuelles, la télévision sur demande disponible selon les abonnements choisis, BaladoDécouverte, l'application mobile associée à FIL ROUGE qui présente des informations complémentaires, etc.

Le développement d'Internet favorise grandement l'accès aux œuvres dont bénéficie le public. Gardons cependant à l'esprit qu'il laisse entière la question de la protection des droits d'auteur, facilite la copie et ultimement augmente les préjudices subis par les créateurs sans compter les répercussions liées aux profonds changements dans les modes de production et de distribution.

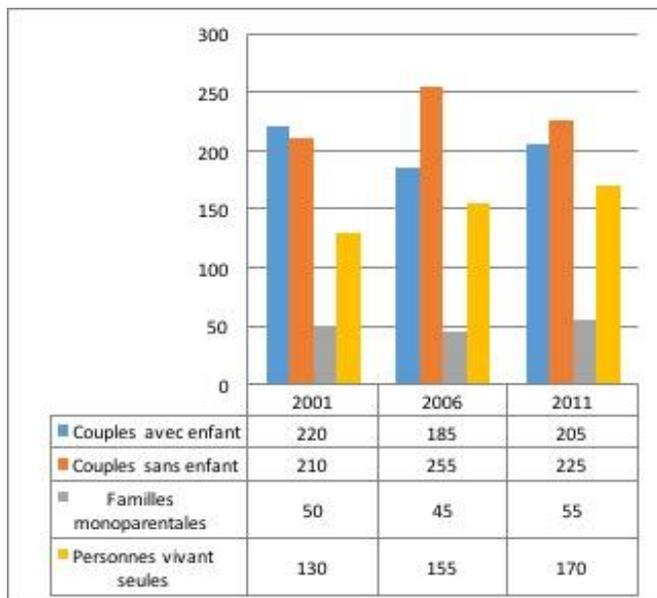
Les jeunes doivent être au centre des préoccupations et des projets en culture et en histoire. La musique est la pratique culturelle qu'ils privilégient, le cinéma, les séries télévisées, les jeux vidéo et la lecture sont essentiellement téléchargeables pour eux. Ils sont présents sur les réseaux sociaux et s'expriment sur les blogues. Ils aiment créer, aiment les humoristes, l'improvisation en théâtre, etc. Comment en tenir compte ? Comment retenir leur attention ? Plusieurs pistes sont à explorer de concert avec l'école.

Sur la base des données fournies par le Plan de développement 2015-2020, on constate qu'à Saint-Pacôme, le nombre de naissances, plus élevé que la moyenne régionale, et la population d'âge scolaire sont en augmentation. Par ailleurs, alors que la population de la MRC a cessé de chuter, la sienne a connu une légère baisse au cours des dernières années et l'âge médian y est un peu plus élevé. Deux segments de la population sont donc en croissance : les jeunes et les personnes âgées de plus de 65 ans.

Tableau 13 : Saint-Pacôme — Nombre et type de familles de 2001 à 2011⁶⁶

⁶⁵ *Comité consultatif d'urbanisme — Acteurs et processus* - ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, 2.

⁶⁶ Municipalité de Saint-Pacôme. *Plan de développement 2015-2020*, avril 2015, 6. (Statistique Canada, recensement 2001, 2006 et 2011).



« Dans les années à venir, les personnes de 55 à 75 ans, qui formeront le groupe le plus nombreux de la société, chercheront à occuper leurs temps libres de façon active. Retraités, éduqués et en bonne santé, ils [sic] exigeront de leur municipalité des activités culturelles et des services de proximité adaptés à leur nouvelle réalité⁶⁷ ».

Le tableau n° 13 illustre que les couples sans enfants, les familles monoparentales et les personnes seules sont des sous-groupes en croissance. En fait, le seul qui soit en décroissance est celui des couples avec enfant. La croissance des individus appartenant à l'un ou à l'autre de ces groupes est en soi une occasion dont il

faudrait tenir compte.

Les acquis, les réussites, les projets réalisés sont gages de succès. Le réaménagement de la Bibliothèque municipale et la reconnaissance dont jouit le prix Saint-Pacôme du roman policier permettent d'affirmer l'importance que la culture a prise dans la localité et lui offrent une expertise qui peut être mise à contribution.

En patrimoine, le programme VVAP a, il y a maintenant 15 ans, permis de franchir une importante étape de sensibilisation mais elle devrait maintenant être suivie d'autres actions, il faut aller de l'avant.

Enfin, la volonté des élus municipaux d'inclure la culture dans leurs plans constitue un avantage considérable pour ne pas dire un appui essentiel à la mise en œuvre de cette proposition. La création du comité de la culture et l'appui aux diverses initiatives proposées parmi lesquelles la participation de la municipalité à la réalisation de FIL ROUGE illustrent leur volonté de concrétiser un volet de leur programme politique.

Notons que le plan de développement 2015-2020 de Saint-Pacôme incorpore des projets clés de la Stratégie. Ce faisant, il les intègre activement au développement municipal. De même, le fait que le conseil ait confié au CCU le mandat du CLP et qu'il ait désigné un membre du comité de la culture pour y siéger témoigne de sa préoccupation à assurer la cohérence de l'action de la municipalité.

La mince marge de manœuvre financière dont dispose la municipalité est, dans les faits, un frein réel et important au déploiement de ses efforts en matière culturelle. Cette situation exige que

⁶⁷ S., Langlois, *Valise culturelle de l' élu municipal*, 2005, 1,16. [Mutations sociales et vitalité culturelle locale : Enjeux et prospective, communication présentée au colloque Mutations sociales – Métamorphoses culturelles, organisé par Les Arts et la Ville, Gatineau, 11 mai 2005].

les actions soient bien planifiées et réalisées avec efficacité. Elle incite à développer des partenariats et à prendre appui sur des programmes existants, lorsque cela est approprié.

En plus de contribuer au financement des projets, les partenariats et le réseautage sont à l'origine de bon nombre d'avancées comme l'illustre l'association avec Rivière-Ouelle et BAnQ pour la réalisation de FIL ROUGE. Cette approche permet la circulation de l'information, la concertation et la mobilisation autour d'enjeux communs. Elle favorise l'échange d'expertises, le transfert des connaissances et la mutualisation des outils. La contribution des employés municipaux permet de plus la rétention des connaissances et des expériences.

Enfin, soulignons que le choix de se doter d'une stratégie plutôt que d'une politique culturelle offre l'avantage d'un processus allégé et d'une concertation accrue avec les acteurs régionaux, évite les doublons et les chevauchements en plus de faciliter le partage d'expertise.

LA PROPOSITION

La Stratégie couvre les années 2016 à 2020. Pour chacun des cinq défis, on identifie des objectifs et des mesures. Certaines actions prioritaires demandent une attention soutenue alors que d'autres, de nature différente, pourront plus facilement être réalisées.

DÉFI N° 1 : CULTURE ET INTERVENTIONS DURABLES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

« La politique culturelle de la MRC du [sic] Kamouraska identifie comme premier défi celui du positionnement de la culture dans les enjeux de planification et de développement du territoire et la reconnaissance de son apport à la vie sociale et économique ».

Ce premier défi vise l'inclusion de la culture dans la mission globale de la municipalité. Pour contribuer au développement de diverses sphères d'activités, le projet culturel dans son ensemble doit être porté par une vision pleinement assumée. Cela inclut l'action concertée et les partenariats de même que le recours à des ressources spécialisées qui renforcent les interventions et les valident.

Les objectifs sont :

- ❖ Accroître le dynamisme culturel de Saint-Pacôme ;
- ❖ Se concerter avec le milieu et les partenaires ;
- ❖ Agir durablement.

MESURES

1. Activités et expositions dans les espaces publics ;

Exposition d'œuvres d'artistes professionnels ou de dessins d'enfants en extérieur, dans les parcs et sites publics, dans des « portes-galeries » à imaginer. Migration de l'exposition temporaire annuelle du site du Belvédère vers un autre site de la localité, la seconde année.

Appui à l'installation d'œuvres éphémères (œuvre d'Émilie Rondeau sur la pente de la Station plein air à l'été 2015, installation de Caroline Bolieu au Belvédère).

2. **Mécanismes d'intégration aux plans de la MRC ;**
3. **Intégration de la culture aux projets majeurs :**
La seconde phase du réaménagement du Belvédère et l'éventuelle réalisation du projet de passerelle sur la Ouelle constituent deux occasions d'intégrer la culture à des projets majeurs pour en faire des lieux d'expérience modernes, sécuritaires et accessibles.
4. **Participation des jeunes aux initiatives ;**
Concertation avec les écoles pour s'arrimer aux programmes d'études dans la planification des activités. Les responsables de la bibliothèque sont engagés dans cette voie.
Intégration des expériences culturelles aux activités des camps de jour pour les jeunes.
5. **Partenariats avec des municipalités et partenaires institutionnels ;**
Développement de partenariats pour des projets, en particulier ceux visant la mise en valeur des lieux d'exception, comme celui avec BANQ et Rivière-Ouelle pour FIL ROUGE.
6. **Réunion des professionnels de la culture ;**
Les moyens précis permettant d'établir un lien continu avec les acteurs culturels sont à développer.
7. **Adhésion au Réseau Les Arts et la Ville ;**
L'importance de cet organisme n'est plus à démontrer. Ses membres ont accès à un centre de ressources, des publications spécialisées et pertinentes, des colloques et ils peuvent déposer leurs projets aux concours annuels.

DÉFI N° 2 : CONNAISSANCES ET VALORISATION

Ce défi vise la reconnaissance et la mise en valeur des ressources. Une meilleure compréhension et une connaissance plus approfondie de ce qui existe ne sont pas des étapes théoriques, elles supportent l'ensemble des actions qui suivent.

Les objectifs sont :

- ❖ Connaître dans l'intention de mettre en valeur ;
- ❖ Gérer le patrimoine dans son cadre physique et social ;
- ❖ Cibler, faire des choix ;
- ❖ Utiliser le potentiel du numérique ;
- ❖ Valoriser l'offre culturelle.

MESURES

8. **Réalisation d'un inventaire du patrimoine incluant une banque toponymique ;**
En patrimoine, les mesures proposées reposent sur un premier pilier : un inventaire complet qui inclut une banque toponymique. Afin d'avoir une vue d'ensemble et de faciliter les comparaisons de même que la hiérarchisation, cet inventaire sert à l'attribution des statuts patrimoniaux.
Dans le but de favoriser les toponymes que la collectivité s'est appropriés ou qui revêtent une signification particulière pour elle, la banque toponymique devient une référence pour la dénomination des lieux (voies et espaces publics, bâtiments, etc.). Elle est utile

pour nommer les espaces et pour documenter les toponymes existants autant que la contribution de personnages marquants.

9. **Recours à l'expertise ;**

Appui d'experts en patrimoine et en histoire pour la réalisation de l'inventaire et le développement des projets patrimoniaux.

Formation d'un comité d'experts chargé de conseiller la Société du roman policier sur les initiatives qu'elle lui soumet, ce qui a soutenu l'attribution d'un premier prix international en octobre 2015 et l'avènement d'un volet jeunesse en 2016.

10. **Mise en valeur du site de la scierie King ;**

Développement d'un site d'interprétation du patrimoine industriel sur le site de la scierie King qui pourra s'appuyer sur les photographies existantes afin de reconstituer en plans les bâtiments disparus et les routes de manière à illustrer l'espace occupé à l'origine. Il ne s'agit pas de restaurer les bâtiments, mais bien de trouver le moyen d'expliquer, d'interpréter la place tenue par cette industrie dans le développement du village.

FIL ROUGE inclut un panneau traitant de la drave sur le site, il reste à identifier la meilleure façon de développer le site autour de ce noyau.

11. **Attribution de statuts légaux ;**

Attribution d'un statut aux sites et bâtiments prioritaires en fonction des priorités identifiées par l'inventaire.

Citation du Belvédère et du seul bâtiment témoin de la scierie King.

12. **Constitution du conseil local du patrimoine ;**

Formation du conseil local du patrimoine de Saint-Pacôme (CLP) et transfert de ses fonctions au comité consultatif d'urbanisme (CCU).

13. **Développement de l'usage d'applications mobiles ;**

Guidées par GPS, les applications mobiles peuvent être téléchargées facilement avant ou pendant le trajet si le Wi-Fi est disponible ou que les données cellulaires sont accessibles. Elles permettent aux visiteurs d'être orientés et de consulter des informations complémentaires.

14. **Contribution à la pérennité des prix de la Société du roman policier ;**

Contribution financière à la soirée Gala, participation à la promotion des prix et, ponctuellement, subvention pour la réalisation d'initiatives particulières. La notoriété du prix rejaillit sur la communauté et cet événement est un des piliers de l'action culturelle à Saint-Pacôme.

La Société doit pouvoir compter sur un soutien financier récurrent de la municipalité et une aide supplémentaire pour consolider son développement ou appuyer de nouvelles réalisations.

15. **Promotion ciblée et soutenue ;**

Appui à la promotion de la lecture en se servant des ressources dont dispose la municipalité.

Par exemple, un lien du site WEB de la municipalité vers le catalogue Simb@ où se trouvent tous les livres du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent pourrait être inséré.

Promotion ciblée auprès des jeunes et des personnes âgées de plus de 65 ans pour les activités offertes par la bibliothèque.

Élaboration d'une section interactive pour la Bibliothèque municipale sur le site Internet de la municipalité.

Marquage du 30^e anniversaire de la bibliothèque Mathilde-Massé en 2018.

Exploitation du label *Beau Village*.

16. **Repérage et valorisation des exemples de réussite ;**

Signalement par le CCU et promotion des projets de restauration ou de construction dignes de mention.

DÉFI N° 3 : ACCÈS ET EXPÉRIENCE

« La politique culturelle de la MRC du [sic] Kamouraska identifie comme défi la responsabilisation et l'accessibilité de tous à la culture. Sensibiliser la population aux arts et à la culture ».

Ce défi vise l'amélioration de la qualité de vie, la connaissance à partager et à communiquer, les trésors accessibles et les conditions propices à leur découverte.

Dresser l'inventaire est à la base de la connaissance, mais tout cela n'a pas la même valeur sans l'expérience des lieux, la rencontre des artistes, la découverte des œuvres. Des richesses enviées sont invisibles, cachées, oubliées. Quel argument justifie qu'on les maintienne dans l'anonymat ?

Les objectifs sont :

- ❖ Rendre accessibles et animer les lieux dont la valeur d'exception est reconnue ;
- ❖ Créer des conditions favorisant l'accès ;
- ❖ Favoriser l'appropriation des initiatives ;
- ❖ Promouvoir les actions.

MESURES

17. **Création de circuits d'exploration ;**

Réalisation de circuits modernes, durables, conviviaux et qui intègrent des applications mobiles favorisant l'accès aux informations et l'appropriation par les jeunes en particulier (FIL ROUGE).

18. **Intégration d'éléments patrimoniaux dans les espaces publics ;**

Deux projets, bien engagés ou en partie réalisés, offrent des occasions uniques : le réaménagement du Belvédère de la Croix et la construction d'une passerelle.

Les récents travaux au Belvédère démontrent l'intérêt d'en faire un lieu de fierté.

Le pont Hudon traversant la rivière Ouelle a été démoli en 2006. La construction d'une passerelle offrirait avec son circuit piétonnier, une autre expérience extérieure sur la Ouelle. Sa réalisation permettrait de développer le site du pont et du moulin Hudon sur lequel deux panneaux FIL ROUGE sont déjà installés.

19. **Développement du caractère multifonctionnel de la Bibliothèque municipale ;**

Réunion dans l'espace de la bibliothèque d'activités culturelles pour le rendre plus ouvert et dynamique.

20. **Mise en valeur et accès aux romans policiers reçus en don ;**
21. **Promotion du livre et du prêt numériques ;**
22. **Invitation aux membres de la communauté ;**
Formation d'une cohorte de guides pour accompagner visiteurs, touristes, groupes d'écoliers ou camps estivaux pour les jeunes. Par exemple, des personnes de la communauté pourraient faire découvrir, à leur manière, tel site ou tel circuit FIL ROUGE.

DÉFI N° 4 : RECONNAISSANCE ET INCLUSION

« La politique culturelle de la MRC identifie la reconnaissance et le rayonnement de la pratique artistique comme défi et y associe l'objectif de favoriser la pratique artistique, son rayonnement et son pouvoir d'attraction ».

Les artistes, artisans, entrepreneurs et travailleurs culturels sont peu nombreux dans notre localité, mais ils sont là et de surcroît méconnus. Il faut leur lancer une invitation à participer pleinement, à relever les défis.

La précarité des conditions de travail, le manque de débouchés et de financement obligent les créateurs à s'organiser et à produire en plus de concevoir. Le marché local est restreint et les coûts de production ou d'exploitation sont élevés.

La municipalité ne dispose pas des ressources pour améliorer significativement leurs conditions de pratique et ce n'est pas son rôle à proprement parler. Le défi consiste plutôt à y contribuer à la mesure de ses moyens afin qu'ils puissent exercer leurs métiers et participer activement au développement de leur milieu.

Les objectifs sont :

- ❖ Soutenir la relève, les pratiques émergentes et les événements culturels ;
- ❖ Soutenir le développement culturel dans la communauté.

MESURES

L'atteinte de ces deux objectifs passe par des mesures à identifier, à imaginer ou des occasions à saisir.

23. **Promotion des artistes, projets et organismes culturels ;**
Accueil des initiatives qui développent le goût de la culture et des arts. L'exemple de la participation de Saint-Pacôme au festival Eurochestreries 2015⁶⁸ illustre bien ainsi que Promenades en Kamouraska (des artistes de plusieurs disciplines donnent rendez-vous à l'église Saint-Pacôme, pour rendre un hommage aux paysages uniques du Kamouraska).
24. **Répertoires des acteurs culturels ;**

⁶⁸ Radio-Canada. *Le site Ici Radio-Canada.ca*. [En ligne]. Un orchestre symphonique international se promène dans le Kamouraska, 19 août 2015. <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2015/08/19/013-eurochestreries-orchestre-symphonique-kamouraska.shtml> «La magie de cet événement fait en sorte que des élèves du camp musical ont la possibilité de faire partie d'un orchestre symphonique de 85 musiciens constitué de jeunes musiciens chinois [...]. D'un quatuor à cordes du Mexique et d'un ensemble à cordes du Québec».

Promotion de ces outils⁶⁹ dans la localité en s'assurant que les répertoires actuels regroupent les acteurs culturels qui œuvrent dans la municipalité.

25. **Achats locaux ;**

Qu'il s'agisse des cadeaux offerts par la municipalité, de tirages ou de l'aménagement de lieux publics, ces achats contribuent à la promotion des artistes et artisans locaux.

26. **Appui à la conversion de bâtiments ;**

Accueil favorable aux éventuelles demandes d'artistes, groupes ou entreprises culturelles visant à convertir des bâtiments en ateliers professionnels.

DÉFI N° 5 : ADAPTATION DES INTERVENTIONS

La mise en place des mesures découlant de la Stratégie représente un défi à relever par l'administration municipale en concertation avec le CPC et le CLP, les milieux et les partenaires. Les initiatives doivent prendre vie et être réalisées dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe de la municipalité, avec la somme des expériences qu'elle regroupe, pourra veiller à la réalisation des actions proposées. Pour réaliser les mesures, elle pourra s'appuyer sur les ressources du milieu et les experts, identifier les programmes de subvention existants ou tout autre moyen.

Les objectifs sont :

- ❖ Coordonner l'action culturelle et l'intégrer aux autres mandats municipaux ;
- ❖ Documenter les activités et les projets.

MESURES

27. **Intégration de la culture aux plans et politiques ;**

Intégration des axes majeurs de la Stratégie dans le Plan de développement 2015-2020 et dans d'autres politiques ou plans municipaux.

28. **Intégration au CCU d'un membre du CPC ;**

29. **Enrichissement des mandats ;**

Mandat au CCU de conseiller sur les questions ayant trait au patrimoine et au CPC, mandat de conseiller en toponymie ;

30. **Élaboration annuelle du PLAN CULTURE intégrant le patrimoine ;**

Établissement annuel d'un PLAN CULTURE en concertation avec le CPC et avec le CLP pour le volet patrimonial.

Basé sur l'inventaire réalisé, ce plan identifie les mesures à privilégier pour conserver les biens patrimoniaux cités ou à citer, les priorités, la nature des interventions requises ainsi qu'un programme d'entretien à coordonner avec les travaux de la municipalité.

31. **Détermination d'attentes ;**

Formulation d'attentes aux employés de la municipalité, en relation avec les objectifs établis par la Stratégie.

32. **Désignation de la personne responsable de la mise en œuvre du PLAN CULTURE ;**

⁶⁹ La MRC de Kamouraska ou encore le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent ont créé des zones sur leurs sites pour présenter les artistes, artisans et entreprises culturelles de leur territoire.

33. **Inscription dans l'organigramme des responsables de l'action culturelle ;**
34. **Désignation d'une personne pour diriger et organiser les activités de la Bibliothèque municipale ;**
35. **Évaluation des réalisations.**
Rédaction d'un court bilan annuel des réalisations de la municipalité en culture intégrant notamment celui de la bibliothèque Mathilde-Massé.

LISTE DES MESURES

1. Activités et expositions dans les espaces publics ; **R E**
2. Mécanismes d'intégration aux plans de la MRC ;
3. Intégration de la culture aux projets majeurs ; **R E**
4. Participation des jeunes aux initiatives ; **R E**
5. Partenariats avec des municipalités et partenaires institutionnels ; **R E**
6. Réunion des professionnels de la culture ;
7. Adhésion au Réseau Les Arts et la Ville ; **R**
8. Réalisation d'un inventaire du patrimoine incluant une banque toponymique ;
9. Recours à l'expertise ; **R E**
10. Mise en valeur du site de la scierie King ;
11. Attribution de statuts légaux ; **R E**
12. Constitution du conseil local du patrimoine ; **R**
13. Développement de l'usage d'applications mobiles ; **R E**
14. Contribution à la pérennité des prix de la Société du roman policier ; **R E**
15. Promotion ciblée et soutenue ;
16. Repérage et valorisation des exemples de réussite ;
17. Création de circuits d'exploration ; **R E**
18. Intégration d'éléments patrimoniaux dans les espaces publics ; **R E**
19. Développement du caractère multifonctionnel de la Bibliothèque municipale ;
20. Mise en valeur et accès aux romans policiers reçus en don ;
21. Promotion du livre et du prêt numériques ; **E**
22. Invitation aux membres de la communauté ;
23. Promotion des artistes, projets et organismes culturels ; **R E**
24. Répertoires des acteurs culturels ;
25. Achats locaux ;
26. Appui à la conversion de bâtiments ;
27. Intégration de la culture aux plans et politiques ; **R E**
28. Intégration au CCU d'un membre du CPC ; **R**
29. Enrichissement des mandats ;
30. Élaboration annuelle du PLAN CULTURE intégrant le patrimoine ;
31. Détermination d'attentes ;
32. Désignation de la personne responsable de la mise en œuvre du PLAN CULTURE ;
33. Inscription dans l'organigramme des responsables de l'action culturelle ;
34. Désignation d'une personne pour diriger et organiser les activités de la Bibliothèque municipale ; **R**
35. Évaluation des réalisations.

R : mesure réalisée
E : mesure en cours de réalisation

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1</i> : Saint-Pacôme — Répertoire du patrimoine culturel du Québec.....	14
<i>Tableau 2</i> : Saint-Pacôme — Bibliothèque municipale, indicateurs	19
<i>Tableau 3</i> : Saint-Pacôme — Bibliothèque municipale, proportion de la population desservie.....	20
<i>Tableau 4</i> : Saint-Pacôme — Bibliothèque municipale, proportion usagers inscrits	21
<i>Tableau 5</i> : Saint-Pacôme — Bibliothèque municipale, prêts par habitant.....	21
<i>Tableau 6</i> : Saint-Pacôme — Bibliothèque municipale, statistiques de prêts 2014	21
<i>Tableau 7</i> : Saint-Pacôme — Dépenses de fonctionnement en culture.....	23
<i>Tableau 8</i> : Saint-Pacôme — Comparaison des dépenses de la bibliothèque	24
<i>Tableau 9</i> : Saint-Pacôme — Évolution comparative des dépenses de la bibliothèque.....	24
<i>Tableau 10</i> : Partage des responsabilités — fourniture de services par le gouvernement et les municipalités.....	25
<i>Tableau 11</i> : Impact économique (effets directs et indirects) secteur culture au Québec.....	28
<i>Tableau 13</i> : Comparaison de la valeur ajoutée des activités culturelles, 2011 [milliards euros] .	29
<i>Tableau 14</i> : Saint-Pacôme — Nombre et type de familles de 2001 à 2011.....	31